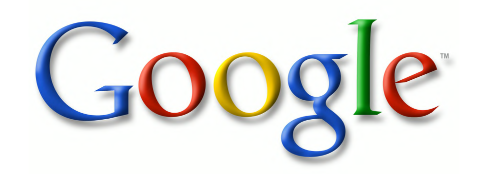




To the memory of

Lieut.-Col. John Shaw Billings

M.D., D.C.L., LL.D.

First Director of

The New York Public Library

who by his foresight energy and

administrative ability

made effective

its far-reaching influence

"He is not dead who giveth life to knowledge"

John Shaw Billings Memorial Fund
Founded by Anna Palmer Draper

BIBLIOTHÈQUE POPULAIRE

HISTOIRE

DE LA

COMMUNE DE PARIS

(18 mars - 31 mai 1871)

AVEC PLAN

PARIS
AU BUREAU DE L'*ÉCLIPSE*
16, RUE DU CROISSANT, 16

1871

Printed in France.

L'orgie de fureur, de vengeance, de sang, dont Paris a donné le spectacle au monde, remplirait notre âme de désespoir, si nous n'avions que des opinions et non une foi.

Un peuple qui se vautre de la sorte, comme abruti par l'ivresse, qui se déchire lui-même avec une pareille rage en hurlant des cris de triomphe, qui danse une ronde infernale devant le tombeau qu'il se creuse à lui-même, qui tue, torture, brûle, vocifère comme une bande de fous furieux; un peuple pareil nous rappelle les plus horribles visions du Dante.

Les actes de la Commune sont à honnir éternellement; elle n'avait ni patriotisme, ni aucun principe d'humanité; avoir massacré les otages, quand leur mort ne pouvait en nulle façon profiter à la cause de la Commune, avoir incendié les édifices qui étaient la gloire de la cité, c'est une infamie sans nom.

MAZZINI.

(*Roma del popolo*, juin 1871.)

AVANT-PROPOS

On l'a dit avant nous, si le 4 septembre fut un mariage d'inclination entre la République et Paris, la lune de miel fut loin d'être heureuse : le siége d'abord, la capitulation ensuite, ne permirent pas qu'il en fût autrement.

Il en est des gouvernements et des peuples comme des amants : plus ils se sont adorés avant le mariage, plus le désenchantement est grand quand ils se trouvent aux prises avec la réalité. La République n'a pu donner que ce qu'elle avait. Elle a été

impuissante à délivrer la France; elle a même, bien qu'involontairement, aggravé sa situation. On voit quelles pouvaient être les dispositions de la population parisienne si profondément blessée dans son amour-propre et dans son patriotisme. C'est ce qu'ont saisi de suite les instigateurs du mouvement du 18 mars et ce qui a fait leur principale force.

Ce mouvement n'avait, du reste, ni un objet défini et avoué, ni un programme politique ostensible, ni une raison d'être apparente; il ne fut que le produit d'un malentendu gigantesque et ne parvint qu'à ouvrir un abîme sans fond sous les pas d'un peuple éperdu. Au moment où la France, vaincue, mutilée et rançonnée, allait se relever, retrempée et rajeunie par le malheur, affranchie du despotisme qui l'avait mise à mal,—au lieu d'une émulation universelle de bien public, au lieu d'une pacification féconde et générale, nécessité de la situation, ce fut la confusion qu'on déchaîna. Le gouvernement impuissant se vit forcé de quitter Paris et un pouvoir

nouveau, le *Comité central de la gard nationale*, s'installa à l'Hôtel de ville.

Le drame insurrectionnel, qui devait pa ralyser la vie nationale pendant deux moi commença par une échauffourée sanglant pour finir par une révolte ouverte contr la loi et par la négation de la souverainet populaire personnifiée dans l'Assemblée.

Encore enfiévré par les proclamation sonores du gouvernement de la défense na tionale, après la vie d'angoisses pendan laquelle il avait fait des provisions d'hé roïsme et d'espérances sans but, Paris cru à ceux qui escomptaient un triomphe im possible au profit de leur popularité et qu faisaient entrevoir une revanche de la ca pitulation. Un tiers inconscient de la gard nationale eut confiance dans le Comité central, groupe d'ambitieux égoïstes, e devint dans sa main une arme ardente e docile à la fois.

Nous ne saurions pardonner à ces cons pirateurs éhontés d'avoir exploité à leu profit le plus admirable mouvement patrio tique qui fut jamais, d'avoir mis froidemen

au service de théories indéfinies l'enthousiasme généreux d'une masse affolée, et d'avoir dupé tous ces pauvres affamés de dévouement et d'abnégation. Nous leur en voulons de toute la déception qu'ils nous ont fait éprouver. Il nous sera bien permis — à nous, qui n'avons depuis quinze mois passé les portes que pour aller aux avant-postes pendant le blocus allemand, et qui avons assisté à toutes les péripéties de cet horrible drame, — de le dire ici bien haut : Paris fut surpris dans une heure où il était aigri et découragé.

A quoi servirait de nier aujourd'hui que l'Assemblée ait eu tort d'envisager au premier moment la situation à travers ses craintes ou ses préjugés, de donner une ombre de prétexte à ce malentendu, grâce auquel le gouvernement se trouva complétement désarmé, délaissé par ceux dont il devait avoir l'appui, et obligé de céder e terrain?

Et ceux qui avaient fui devant l'émeute ont bien mauvaise grâce de blâmer le aris qui n'était pas avec elle de l'avoir

soufferte et endurée, quand l'armée régulière avait battu en retraite elle-même le 18 mars, et quand tout ce qui avait une influence ou une surface avait déserté la ville. La garde nationale si cruellement éprouvée à Buzenval, était devenue inerte, lasse et sceptique, surtout après la loi sur les loyers et les échéances.

N'oublions pas que l'indifférence apparaît volontiers comme le seul remède aux grandes douleurs et qu'on devient insouciant à force d'être malheureux. D'un autre côté, il est mauvais d'être seul. Paris avait cru un instant pouvoir sauver la France, ou être sauvé par elle; ferme et patient, il s'était battu avec bravoure et intrépidité; tous du petit au grand avaient versé généreusement leur sang. Les destins et aussi les fautes des hommes ne permirent pas la délivrance de la patrie. De là un sourd mécontentement entre la province et Paris; de là, à cause de l'état fébrile de la capitale, les élections taquines qui ont irrité la province. Les clubs et l'Internationale ont exploité à leur profit

l'agacement de Paris nerveux et la défiance de la province inquiète.

Heureusement le centre légal, créé par les élections du 8 février et établi à Versailles empêcha le contre-coup habituel de l'insurrection parisienne dans les départements. Ne pouvant prendre un caractère national, l'insurrection en fut réduite à prendre un caractère communal et, convaincue que les générations se répètent et se copient, elle se crut grande politique parce qu'elle poussait le plagiat jusqu'au fanatisme...

Puisse Paris avoir gagné quelque chose à cet épouvantable cataclysme ! Puisse-t-il conserver cette indépendance communale qu'il a recouvrée et que nul n'avait osé lui accorder jusqu'ici ! Au moins tout n'aura pas sombré dans les orages qui ont secoué la grande ville pendant plus de deux mois.

HISTOIRE

DE

LA COMMUNE

LE PROLOGUE

—

L'Internationale.

L'Association internationale des travailleurs, dont l'idée première appartient à Mazzini, fut fondée à Londres le 28 septembre 1864. D'après ses statuts, elle devait procurer un point central de communication et de coopération entre tous les ouvriers qui désiraient le concours mutuel et le complet affranchissement de la classe ouvrière.

Un grand conseil central siégerait à Londres, composé des représentants de

différents pays. Ce conseil dirigerait chaque comité central particulier, autour duquel se grouperaient les associations d'une même contrée.

La section française de Paris s'établit en 1865, rue des Gravilliers, 44. Une commission dirigea d'abord la propagande, au seul point de vue économique; mais le premier congrès de Genève, 1866, mit sur le tapis les questions politiques et religieuses. Malon, Murat et Varlin y résolurent avec leurs collègues « d'établir un lien universel permettant d'organiser des grèves immenses, invincibles ».

Aussitôt les grèves apparaissent. Paris soutient les ouvriers en bronze et envoie des subsides à Roubaix.

L'année suivante, congrès de Lausanne; Paris y envoie neuf délégués, dont Malon. On y fait le procès des gouvernements, de l'empire en particulier et on adhère à la Ligue de la paix, s'engageant à la soutenir pour l'abolition des armées permanentes, à condition que la Ligue déclarera vouloir la modification de l'organisation sociale, dans le but d'une répartition plus équitable de la production.

Le 4 novembre, les sociétaires de Paris

font sur les boulevards une manifestation contre l'intervention française en Italie.

Un jugement du 6 mars 1868, condamne les membres du bureau, dont Murat et Héligon, à 100 fr. d'amende.

Nouvelle commission, qui ouvre une souscription au profit des grévistes de Genève. Varlin, Combault et Malon sont condamnés, le 22 mai, à trois mois de prison.

Un manuscrit trouvé sur Malon caractérise les aspirations de l'Internationale : « Les grèves se multiplient; c'est la plèbe qui sape le vieil édifice de l'autorité, du privilége, de la misère, de l'oppression et de l'ignorance. Les ouvriers français ont agi dans les troubles de Roubaix, et dans les grèves de Paris, d'Amiens et de Marseille, et ils se sont déclarés socialistes et républicains, décidés à poursuivre leur œuvre de justice. »

Dans le Congrès de 1869, à Bruxelles, les doctrines les plus radicalement socialistes et les résolutions les plus révolutionnaires sont adoptées, et la grève est déclarée, non un but, mais une nécessité. « Nous ne voulons plus ni armées, ni religions », dit Dupont à ses collègues Theisz, Flahaut, Pindy, Murat, Tolain, etc.

A leur retour, ils proclament hautement le socialisme et le communisme ressuscités. Les menées occultes continuaient. D'abord, banquets commémoratifs du 24 février et du 24 juin, où l'on arbore le drapeau rouge, proclame la république sociale et provoque à l'assassinat politique.

Le 20 octobre, meeting où Varlin déclare l'Association : 1° société éminemment politique, devant s'occuper à la fois des questions politiques et sociales ; 2° société sociale universelle, partageant les principes, le but et les moyens proclamés par la Commune révolutionnaire de Paris.

En 1869, meeting à Londres en faveur d'Orsini. Tridon, Blanqui, Miot assistent aux réunions de Bruxelles. Nouvelle épidémie de grèves. Celles de Bâle, de Genève, de Lyon, des mines de la Loire, sont soutenues par Paris. Conflits sanglants en Belgique.

Au Congrès de Bâle, on accueille bien les délégués de Paris. Un orateur dit : « Notre Association doit être un Etat dans les Etats ; quand il sera le plus fort, nous le mettrons tout préparé sur la ruine des autres ». Paris organise des groupes à Roubaix, Lyon, Brest, Marseille, Lille et Tour-

coing. Murat s'écrie : « L'Internationale n'est point morte à Paris ; elle y est plus vivace que jamais. »

Dès le 25 octobre, on inscrit sur les listes électorales les noms de plusieurs socialistes de l'Internationale.

En janvier 1869, grève des fileurs en laine de Vienne (Isère), soudoyée comme celles de Rouen, de Bâle et de Marseille. Varlin et Murat, sont les intermédiaires accrédités par l'Association.

Le 26 octobre, on se donnera rendez-vous à Paris, « si cela concorde avec *l'affaire* Pyat ». Les versements continuent ; les mégissiers parisiens seuls absorbent 51,000 fr., au dire de Varlin.

Le 30 mai 1869, réunion aux Folies-Belleville, où l'on adopte un projet de fédération destiné à relier les diverses sociétés ouvrières et à faire des prêts aux groupes en cas de grève. C'est l'Internationale qui prendra un faux nez. Le 20 juin, on déclare que « la grève est excellente pour ruiner les patrons, qu'on les vaincra par la fédération » ; et on annonce une souscription en faveur des familles des combattants de juin.

L'autorité refuse bientôt l'autorisation à

de nouvelles réunions. On fonde la *Marseillaise,* comme « auxiliaire puissant ». La fédération poursuit son chemin dans l'ombre. Paris craint, un instant, de manquer de cartes pour les nouveaux adhérents.

En janvier 1870, les femmes de la section lyonnaise engagent les conscrits à refuser le service militaire, attendu que Bonaparte est perdu. La *Marseillaise* publie un manifeste belge qui appelle à l'insurrection, signé : Varlin.

Ici se place la grève soudaine du Creuzot (19 janvier), encouragée et propagée par la section parisienne.

Le 27, on reçoit une lettre de Cluseret promettant de relier l'Internationale aux sociétés analogues d'Amérique, et, le 2 février, on proteste violemment contre l'arrestation de Rochefort.

Le **18 mars**, on adopte les statuts définitifs de la fédération. Le 21, seconde grève au Creuzot, peu après le retour d'Assi qui y répand la *Marseillaise.*

La France est convoquée pour le plébiscite : l'Internationale écrit, le 11 avril,

dans ce journal : « Nous voterons tous pour la république, en déposant des billets blancs dans l'urne. Pas d'abstentions. Des billets blancs ». Dans les réunions publiques organisées sous prétexte de discussion électorale, on fait de la propagande socialiste et on vote des félicitations à Mégy.

Le 19 avril, 2,000 travailleurs remplissent la salle de la *Marseillaise* : la fédération est officiellement constituée, et on s'engage à battre en brèche « l'ordre juridique, économique et religieux ». On veut « la république sociale avec toutes ses conséquences ». Il ressort des déclarations faites dans une seconde séance, que le chiffre des membres inscrits de l'Association dépasse 245,000.

Troubles à Saint-Quentin et à Fourchambault, dus à l'instigation de Varlin et de Malon. Les rouages sont cachés encore, mais le mécanisme est complet.

L'Association a un dictionnaire secret. Dans une note trouvée sur Pindy, on découvre une recette pour fabrication de la nitro-glycérine, de bâtons puants pour les égouts, d'une composition au sulfure de carbone destinée à être mise en flacons bien bouchés et jetés par les fenêtres, enfin d'une

poudre au chlorate et au prussiate de potasse.

Surviennent les élections de février 1871; au grand déplaisir de la section anglaise, l'Internationale veut avoir ses députés et y réussit.

Voyons maintenant comment les plus fervents adeptes de cette SAINTE-VEHME du socialisme, recevant le mot d'ordre de Londres, après avoir vu leur influence annulée à la Chambre, après avoir échoué dans les tentatives successives des 31 octobre et 22 janvier, ont enfin triomphé le 18 mars.

LE DRAME.

Le 18 mars.

Personne n'ignore que le 31 octobre, le Comité central avait entraîné facilement les bataillons de marche à l'Hôtel de ville. Le gouvernement de la défense avait pris à tâche de surexciter les nerfs de Paris, et Paris l'accusait de nonchalance et d'impéritie. Paris voulait se délivrer et il croyai le pouvoir. On sait comment fut habilement escamotée cette manifestation armée.

Le 22 janvier, le bruit d'un armistic qu'on regardait avec raison comme le prélude d'une paix onéreuse, jeta une seconde fois les fédérés contre la défense nationale. Flourens avait été mis en liberté par un détachement armé, et il voulait tenter une résistance à laquelle la Défense semblait n'avoir jamais cru bien fermement. Le Comité central fait appel aux batteries de guerre; les capitaines Gillet-Vital, Courget, Treillier, Siébecker et Gorget, qui font la sourde oreille, sont décrétés d'accusation. Les bataillons des faubourgs descendent sur la place de l'Hôtel-de-Ville et réclament les canons.

Les pièces seront neutres !— répond Juillet-Saint-Lager. A un certain moment, on s'aperçoit que quelques pièces ont été chargées par des artilleurs intimidés ou gagnés par les fédérés; on les empêche de tirer. La journée se termine par une échauffourée où la fusillade fait quelques victimes.

Le 18 mars devait être l'époque fatale d'une explosion prévue et d'abord enrayée. Depuis un mois, les fédérés gardaient leurs canons, et Dieu sait si la lassitude était venue. Versailles, qui s'était méfié de

Paris, manqua de patience. Par une pluie fine et un brouillard terne, le 88e de ligne fut envoyé à la recherche des canons gardés aux Buttes-Chaumont et Montmartre par une quinzaine de factionnaires. Dès quatre heures, l'armée prit les pièces, mais, rencontrant au retour, une foule compacte, irritée, elle les abandonna. Vers neuf heures, place Pigalle, charge de chasseurs d'Afrique; officier tué; feu de peloton des fédérés; les soldats fraternisent avec les gardes nationaux. Vinoy redescend au galop l'avenue Frochot.

Nous en sommes encore à nous demander s'il était réellement impossible d'obtenir des fédérés l'abandon de leurs pièces; avait-on épuisé tous les moyens de conciliation? En tout cas, lorsqu'on tente d'agir et de sévir, et qu'on ne réussit pas, on est coupable ou tout au moins blâmable.

Le rappel est battu sur les hauteurs, sans trop de succès. Qu'attend donc l'armée? Manque-t-elle de chevaux, d'ordres? Veut-elle narguer l'émotion publique? Est-elle d'accord avec le Comité? Le fait est qu'au lieu d'emmener les canons, elle laisse en route quelques-uns des siens.

Le cercueil de Charles Hugo traverse la place du Château-d'Eau.

A quatre heures, le parti dit de l'ordre est consterné. Il comprend la gravité de l'échec du matin, en apprenant la mort des généraux Lecomte et Clément Thomas.

Assassinat des généraux Lecomte et Clément Thomas.

Récit de la journée du 18 *mars* 1871, *par un témoin oculaire, prisonnier des insurgés depuis le matin* (*M. le capitaine Beugnot, officier d'ordonnance du ministre de la guerre*).

Nul ne peut raconter plus fidèlement que moi cette lugubre scène, car j'ai assisté à toutes les péripéties de ce drame, qui remplira désormais une des plus sombres pages de notre histoire.

J'ai été fait prisonnier par les insurgés à neuf heures du matin, au haut du boulevard de Magenta; j'étais à cheval, accompagné d'une escorte de deux cavaliers, et chargé par le général Le Flô, ministre de la guerre, d'explorer les quartiers de Belleville et de Montmartre, pour

lui rendre compte de l'opération projetée de l'enlèvement des canons.

Malgré les avis de nombreux passants qui, voyant un officier en uniforme, s'avancer vers un quartier déjà fort agité, craignaient pour sa sécurité, je dépassai la gare du Nord me dirigeant vers les hauteurs; mais dès que j'arrivai à l'intersection du boulevard Magenta et de l'ancien boulevard extérieur, je fus entouré par un groupe de trente ou quarante gardes nationaux armés qui s'élancèrent d'un poste, saisirent mon cheval par la bride, et le renversèrent à moitié sur le trottoir. Au bout de quelques minutes, plus de 400 forcenés étaient réunis autour de moi, hurlant et gesticulant avec leurs fusils de la manière la moins rassurante : « On vient de tirer sur nous,— me disaient-ils,— on vient de tuer nos frères! Vous allez sans doute porter des ordres à la troupe! A bas! à bas!» Mon cheval, affolé par leurs cris, se cabre; ils profitent de son mouvement pour me passer une jambe au-dessus de la selle et ils me renversèrent. Mes deux cavaliers d'escorte, entourés comme moi par la foule, ne purent m'être d'aucun secours. Ils m'emmenèrent alors

au milieu d'une haie de cent à cent cinquante gardes nationaux au Comité central, disaient-ils, qui siége dans le Château-Rouge, établissement de bals publics, situé rue de Clignancourt. Pendant le trajet, qui dura environ une demi-heure, ils s'excitaient entre eux, m'accablaient d'injures et de menaces. Une mise en scène, préparée d'avance, acheva d'irriter contre moi la population armée; on porta une civière vide et recouverte d'une toile à matelas devant moi, comme si elle contenait une victime tombée sous nos coups de feu.

Enfin nous arrivâmes au Château-Rouge, et après avoir traversé le jardin, je fus amené au pavillon où je devais rendre compte de ma conduite au Comité annoncé. On me fit attendre plus d'une demi-heure devant la porte; une foule de gardes nationaux m'entourait toujours, et devenait d'autant plus menaçante que personne ne donnait d'ordres. Le plus forcené était un vieux capitaine de la garde nationale à cheveux et à barbe blanche, décoré de la médaille de Juillet, qui répétait avec délices qu faisait des révolutions depuis quarante ans. sam-

lait furieux contre moi, et m'annonçait que mon affaire ne serait pas longue; je commençais à voir clair dans la situation et je ne me dissimulais plus le danger que je courais.

Il était alors dix heures à peu près; les ns voulaient me laisser dans le jardin, probablement pour en finir avec moi plus vite; les autres voulaient me faire monter dans la maison auprès du comité. Ces derniers réussirent, et après une rixe violente avec leurs camarades, ils m'enlevèrent au premier étage de la maison. Là, je fus introduit dans une chambre où je trouvai un capitaine du 79e bataillon de la garde nationale qui me reçut, je dois le dire, de la manière la plus courtoise, sans vouloir cependant me dire au nom de qui il me faisait comparaître devant lui, et surtout de quel droit on m'avait arrêté. Il se contenta seulement d'une manière évasive, mais toujours très-polie, de me dire que son parti avait besoin de garanties pour la journée, et que nous étions des otages; le grand mot était lâché, et toutes les représailles devenaient possibles contre moi.

Je demandai son nom à ce capitaine; il me dit se nommer M. Mayer, être journa-

liste, avoir un fils au service et prisonnier des Prussiens, et être toujours, ajoutait-il, prêt à adoucir autant qu'il le pourrait les rigueurs de ma position. Il m'annonça aussi que le général Lecomte avait été fait prisonnier par une foule furieuse qui s'était jetée sur lui, que ses troupes l'avaient abandonné, et que, seul, un jeune capitaine du 18ᵉ bataillon de chasseurs à pied de marche, M. Franck, avait voulu l'accompagner, cherchant à le dégager jusqu'au dernier moment. Je m'aperçus, en effet, de la présence du capitaine Franck, que j'avais d'abord pris pour un officier de la garde nationale.

Nous étions gardés à vue par deux gardes nationaux armés, et nous ne pouvions avoir aucune communication avec le général Lecomte. Sur ces entrefaites arrivèrent d'autres prisonniers faits par les insurgés; c'était M. Pousargues, chef du 18ᵉ bataillon de chasseurs à pied, qui était sous les ordres du général Lecomte, et qui, ayant appris que le général avait été fait prisonnier, avait voulu généreusement s'enquérir de son sort, et avait été arrêté; puis un chef de bataillon du 89ᵉ de marche, je crois; deux capitaines du

115e de ligne abandonnés par leurs hommes à la gare du Nord, et un capitaine du 84e en bourgeois, qui revenait de captivité en Allemagne, et avait été arrêté à sa descente du chemin de fer comme *mouchard*, disait-il. Je restai dans la compagnie de ces messieurs jusqu'à trois heures et demie; le capitaine Mayer, auquel nous demandions sans cesse de nous montrer enfin ce Comité dont tout le monde parlait autour de nous, était fort embarrassé de nous répondre, mais très-attentif pour nous et plein de prévenances.

A ce moment, je me mis à la fenêtre, et je vis se produire dans le jardin un mouvement de mauvais augure : des gardes nationaux formaient la haie, mettant la baïonnette au canon. Tout cela semblait annoncer un départ. Il était évident que nous allions être emmenés du Château-Rouge. Effectivement, le capitaine Mayer vint nous prévenir qu'il avait ordre de nous faire mener aux buttes Montmartre, où se tenait définitivement le Comité, qu'on cherchait, nous dit-il, depuis le matin. Je vis bien clairement alors que ce Comité n'existait pas, ou bien ne voulait pas s'occuper de nous; et j'en conclus que nous

étions bel et bien perdus, que nous allions ajouter un deuxième acte à la tragédie du général Bréa et de son aide de camp, Mangin, lâchement assassinés le 24 juin 1848, à la barrière Fontainebleau.

Nous descendîmes, c'est alors que je vis pour la première fois le général Lecomte qui avait été gardé au secret dans une chambre séparée; il avait l'air calme et résolu. Nous le saluâmes, et les officiers de la garde nationale en firent autant; mais les hommes qui faisaient la haie nous injurièrent en nous menaçant d'une fin prochaine. Je n'y étais pour ma part que trop préparé!

Maintenant commence notre véritable supplice, notre chemin de la croix. Nous traversons, au milieu des huées et des imprécations de la foule, tout le quartier de Montmartre. Nous sommes assez énergiquement défendus par les officiers de la garde nationale, qui cependant devaient savoir que nous exposer ainsi à cette foule furieuse, à leur propre troupe affolée, c'était nous condamner à mort.

Nous gravissons le calvaire des buttes Montmartre, au milieu d'une brume épaisse, au son de la charge (amère dérision!) que

sonnait gauchement un clairon de la garde nationale. Des femmes, ou plutôt des chiennes enragées, nous montrent le poing, nous accablent d'injures et nous crient qu'on va nous tuer

Nous arrivons dans ce cortége infernal au haut de la butte et l'on nous fait entrer dans une petite maison située rue des Rosiers : j'ai remarqué le nom de cette rue. Cette maison est composée d'une porte cochère, d'une cour découverte, d'un rez-de-chaussée et a deux étages. La foule veut s'engouffrer avec nous dans la cour, mais tous ne peuvent pas nous suivre, car ils sont près de deux mille; on nous tire un coup de fusil au moment où nous entrons dans la cour, mais personne n'est touché.

On nous bouscule dans une salle étroite et obscure au rez-de-chaussée, et le vieux décoré de Juillet à la barbe blanche nous dit que le Comité va statuer sur notre sort. Le général Lecomte demande à voir immédiatement le Comité, répétant maintes fois que nous sommes arrêtés depuis le matin sans raison et sans jugement. On lui répond qu'on va le chercher. Le capitaine Mayer, qui nous avait protégés des brutalités des hommes armés du Château-Rouge

n'était pas monté avec nous à la rue des Rosiers. Mais nous eûmes à nous louer grandement, en son absence, du lieutenant Meyer du 79e bataillon, qui nous fit bien souvent un rempart de son corps, et d'un jeune garde national, dont malheureusement le nom m'échappe et qui me défendit vingt fois contre les attaques de la foule.

Et le Comité n'arrivait toujours pas. La foule extérieure, lasse de l'attendre, lui et sa décision, avait brisé les carreaux de la fenêtre et, à chaque instant, nous voyions un canon de fusil s'abattre vers nous ; mais les officiers de la garde nationale, comprenant toute la gravité de notre situation et revenant trop tard sur la légèreté avec laquelle ils nous avaient fait sortir du Château-Rouge et exposés à la fureur d'une populace qui croyait que chacun de nous avait au moins tué dix hommes de sa main dans la matinée, ces officiers relevaient les armes dirigées sur nos poitrines, parlaient à la foule qui hurlait : « A mort ! » tâchaient de gagner du temps, nous promettaient qu'ils défendraient notre vie au péril de la leur.

Mais tout cela ne faisait qu'irriter davantage la foule qui hurlait toujours notre mort.

Le châssis de la fenêtre se brise sous les efforts du dehors et livre passage aux plus furieux. Dois-je dire que les premiers qui mirent la main sur le général furent un caporal du 3e bataillon de chasseurs à pied, un soldat du 88e de marche et deux gardes mobiles? Un de ces derniers misérables, lui mettant le poing sur la figure, lui criait : « Tu m'as donné une fois trente jours de prison ; c'est moi qui te tirerai le premier coup de fusil. » C'était une scène hideuse, à rendre fou, bien que nous ayons tous fait le sacrifice de notre vie. Il était cinq heures. Une clameur immense domine toutes les autres, une bousculade affreuse se passe dans la cour, et nous voyons tout à coup jeter au milieu de nous un vieillard, à barbe blanche, vêtu d'habits bourgeois noirs et coiffé d'un chapeau de haute forme. Nous ne savions pas quel était ce nouveau prisonnier et nous plaignions, sans le connaître, ce vieillard inconnu qui n'avait évidemment plus que quelques instants à vivre. Le lieutenant Meyer me dit que c'est Clément Thomas, qu'il vient d'être arrêté rue Pigalle, au moment où il se promenait en curieux, qu'il a été reconnu par des gardes nationaux et traîné aux buttes

Montmartre pour partager notre sort.

Dès lors, la fureur des gardes nationaux ne connaît plus de bornes; c'est à peine s'ils n'assomment pas leurs courageux officiers qui nous défendent avec énergie et désespoir, car ils sentent qu'ils deviennent impuissants à nous protéger longtemps. En vain un individu vêtu d'une chemise rouge monte-t-il sur un mur d'où il adjure la foule de nommer une cour martiale qui statuera sur le sort des prisonniers; en vain leur dit-il qu'ils vont commettre un lâche assassinat et souiller la république qu'ils acclament si haut. Tout est inutile. L'arrivée imprévue du malheureux général Thomas, détesté dans ces bataillons de Montmartre et de Belleville, à cause de sa juste sévérité pendant le siége, cette arrivée nous a tous perdus : la foule, bête, furieuse et déchaînée, veut du sang. Celui de Clément Thomas coule le premier; on le saisit au collet, malgré la résistance du lieutenant Meyer, et de quelques autres citoyens courageux qui retombent épuisés, pendant que nous autres, toujours gardés à vue et couchés en joue à chaque instant, nous ne pouvons bouger.

Le vieux capitaine décoré de Juillet est

un des plus ardents à invectiver le malheureux général, qui disparaît à nos yeux, est entraîné à quelques pas de là et fusillé par dix à douze coups qui répondent lugubrement dans nos cœurs. Ce ne fut pas un feu de peloton, mais des coups isolés tirés l'un après l'autre comme dans un feu de tirailleurs.

Le malheureux général Lecomte subit quelques instants après le même sort, de la même manière. Il était cinq heures et demie.

Nous n'avons pas assisté à cette exécution infâme, et nous ne pouvons dire quelles furent les dernières paroles de ces deux nobles et généreuses victimes; mais tant que les deux généraux restèrent avec nous, ils furent silencieux, calmes, résignés. Ils sont morts comme des soldats (ceux de l'ancienne école) savent mourir.

Puis, c'était notre tour; nous étions préparés à la mort, et chacun de nous s'attendait à ouvrir la marche funèbre. Mais nos défenseurs de la garde nationale, après une demi-heure de suprême effort, parvinrent en partie à apaiser la foule qui s'était éclaircie après le meurtre des deux généraux, et obtinrent d'elle de nous ramener

à notre prison du Château-Rouge, où nous serions mis à la disposition du Comité encore une fois..

Il est six heures. Nous sortons de cette maison de sang où nous étions depuis deux mortelles heures et d'où chacun de nous ne croyait plus sortir vivant. La garde nationale qui nous escorte et forme la haie autour de nous semble revenue de ses affreux instincts du matin. Le crime odieux qui vient de se commettre pèse sur toutes les consciences et serre bien des gosiers. A peine avions-nous fait quelques pas pour redescendre des buttes que nous voyions accourir effaré, et très-pâle, un homme vêtu de noir et portant en sautoir une écharpe tricolore. « Où menez-vous ces officiers? » s'écrie-t-il. Il croit qu'on nous mène au supplice, et le malentendu qui s'engage entre lui et notre escorte nous fait perdre du temps, ameute encore la foule et manque de nous devenir fatal. Nous demandons quel est cet homme. On nous répond que c'est M. Clémenceau, maire du dix-huitième arrondissement et député de Paris. Depuis, M. Clémenceau a expliqué à la tribune de l'Assemblée nationale sa conduite dans cette journée. Nous tenons seu-

lement à constater qu'il n'a paru, au milieu de ces scènes honteuses et sanglantes qu'il aurait pu peut-être empêcher, qu'à six heures du soir, après l'assassinat des deux généraux.

Nous parvenons enfin au Château-Rouge. Au moment où nous allions y rentrer, nous rencontrons le capitaine Mayer, porteur d'un papier qu'il dit être l'ordre d'élargissement de tous les prisonniers, y compris les malheureux généraux. Il dit que les nombreuses courses qu'il a eu à faire pour obtenir cet ordre du Comité lui ont fait perdre du temps et arriver après le crime accompli. On nous réintègre dans le pavillon du Château-Rouge, et on nous dit d'attendre, toujours gardés à vue par des gardes nationaux, la décision de ce Comité invisible. A sept heures, enfin, le lieutenant Meyer revient avec un ordre émanant du Comité : c'est un mandat d'amener lancé contre moi, avec ordre de comparution immédiate devant le Comité central. Etait-ce un nouvel arrêt de mort ou une lueur d'espérance? Je l'ignorais parfaitement. Mais, après les émotions de cette terrible journée, je n'avais plus rien à apprendre, et je me laissai mener dans une maison située

rue de Clignancourt, près du Château-Rouge, où mon sort définitif devait se régler.

A l'entresol de cette maison, je trouvai deux chambres converties en bureaux où deux hommes écrivaient, puis une dernière pièce fort étroite où je fus mis en présence d'un chef de bataillon de la garde nationale nommé Jaclard, qui me sembla embarrassé dans ses questions et peu ferré sur son mandat. Il se contenta de me demander le récit de la journée et parut attacher beaucoup d'importance à mes paroles qu'il fit en partie consigner par écrit. A la suite de cet interrogatoire, il me fit mettre en liberté; mais c'était une mesure illusoire pour ma propre sûreté, car la rue était pleine de gardes nationaux et de gens encore très-surexcités. Néanmoins, grâce à la nuit, grâce surtout à la présence du lieutenant Meyer et du jeune garde national dont je parlais au début, je pus m'échapper sain et sauf et regagner ma maison. Une heure plus tard, M. le capitaine Franck pouvait également sortir du Château-Rouge; mais les autres prisonniers, dont le commandant Pousargues faisait encore partie, ne purent s'échapper que le lendemain ma-

tin; car les gardes nationaux qui les avaient séquestrés ne voulaient pas reconnaître les ordres émanés de ce bureau qui m'avait rendu la liberté.

Tel est le récit parfaitement exact de cette journée du 18 mars pour tout ce qui regarde l'assassinat des deux généraux, les faits de Montmartre et du Château-Rouge. Les officiers de la garde nationale qui étaient les chefs du mouvement insurrectionnel, le matin, virent, vers midi, quelles conséquences affreuses aurait leur conduite, et firent, je dois à la vérité de le dire, tous les efforts possibles pour sauver les deux victimes et les autres prisonniers dont la mort fut certaine pendant deux heures.

Ce qui est le plus triste à constater, c'est que les misérables soldats français ont été les premiers, dans un moment pareil, à tirer sur leur général, seul et désarmé, et que les autorités municipales de Montmartre, ainsi que ce fameux Comité dont on nous parlait à chaque instant, ne parurent ni au Château-Rouge, ni à la maison de la rue des Rosiers, et ne firent dans la journée

aucun effort apparent pour sauver les apparences.

23 mars 1871.

Signé : Capitaine Beugnot,
Officier d'ordonnance du Ministre de la Guerre.

D'une réponse de M. Clémenceau, il ressort que l'honorable député a passé le 18 mars à la mairie où le retenaient de nombreux devoirs, dont le plus impérieux peut-être était de veiller sur le sort des prisonniers qu'on avait amenés le matin. Il est inutile d'ajouter qu'il n'avait et ne pouvait avoir aucune connaissance des faits qui étaient en train de s'accomplir.

Il ignorait absolument l'arrestation du citoyen Clément Thomas, que, sur la foi des journaux, il croyait en Amérique.

Il savait le général Lecomte prisonnier au Château-Rouge; mais le capitaine Mayer, dont le nom revient à plusieurs reprises dans le récit de M. Beugnot et qui avait été chargé par le maire de pourvoir à tous les besoins du général, lui avait affirmé que la foule n'était point hostile. Enfin, il s'était assuré que le Château-Rouge était gardé par plusieurs bataillons de la garde

nationale. De nombreux groupes armés défilèrent tout le jour sur la place de la Mairie, au son d'une musique, et rien ne pouvait faire prévoir ce qui se préparait.

Vers quatre heures et demie, le capitaine Mayer accourut, annonçant que le général Clément Thomas avait été arrêté, qu'il avait été conduit, ainsi que le général Lecomte, à la maison de la rue des Rosiers, et qu'ils allaient être fusillés si le maire n'intervenait au plus vite. M. Clémenceau s'élança dans la rue en compagnie du capitaine Mayer et de deux autres personnes. Il escalada la butte en courant, non sans courir de véritables dangers au milieu d'une foule ameutée et surexcitée qui le rendait responsable du coup de force tenté le matin à son insu. Il arriva trop tard.

Fastes de la Commune.

19 mars. — Les élections communales sont fixées au 22. Paris paraît croire à une simple réforme municipale. Le temps est superbe ; c'est un dimanche. La foule béate inonde les rues, contemplant avec curiosité les nouveaux écuyers du Comité, armés jusqu'aux dents.

Les maires et les députés affichent qu'ils

vont demander à l'Assemblée de consacrer le principe électif à la fois pour la garde nationale et la Commune. On annonce l'arrestation de Chanzy.

20 mars. — Un nouveau journal apprend à Paris que le Comité commande à 215 bataillons. « Les inconnus seuls méritent confiance! » dit-il.

21 mars. — Les chefs de bataillon du IIe arrondissement organisent avec l'administration municipale un noyau de résistance.

22 mars. — Le Ier arrondissement suit l'exemple du IIe. A dix heures du matin, les chefs de bataillon se réunissent pour garder la mairie et les bâtiments municipaux. Le 196e seul hésite un peu. Affiche signée par tous les officiers présents, proclamant que l'Assemblée est le seul pouvoir régulier et que la garde nationale est indépendante de la Commune. Mise en état de défense des mairies; élection du commandant Barré, qui gardera celle du Ier dominée par les fédérés du Louvre. Estafettes à plumes vertes et chemises rouges avec décoration

rouge coupée de noir, arrêtés porteurs d'un ordre d'incarcération pour Chanzy.

A sept heures du soir, voitures de la manutention interceptées vers le pont Neuf par les gardes du Ier arrondissement.

Nuit sombre et lugubre : les combattants s'épient. La Banque avance 500,000 fr. au Comité.

Dans une déclaration collective, vingt-huit journaux conseillent l'abstention aux électeurs.

Protestations des maires des Xe et XVIIIe arrondissements contre l'envahissement des mairies.

Menace de destitution contre les employés des services publics qui ne reprendraient pas leurs occupations.

23 mars. — Courriers du Comité arrêtés dans la rue de Rivoli. Beaugrand, lieutenant-colonel, improvise un état-major au Grand-Hôtel. Affiche nommant Saisset commandant en chef de la garde nationale et Schœlcher et Langlois ses adjoints. Le Comité, en face de la sympathie publique pour ce choix, renvoie les élections au 26.

Manifestation pacifique, quoique un peu provocante, de la place Vendôme. Fédérés tirent sur la foule sans armes. Terreur,

clameurs indescriptibles. Cette imitation de décembre révolte les habitants, qui sentent doubler leur fièvre de lutte et de résistance. De la Bourse au faubourg Saint-Germain, cri unanime : « Vive l'Ordre! vive l'Assemblée! » Les maires conciliateurs viennent d'échouer auprès de l'Assemblée qu'on acclame.

PROCLAMATION DE L'AMIRAL SAISSET.

Chers concitoyens,

Je m'empresse de porter à votre connaissance que, d'accord avec les députés de la Seine et les maires élus de Paris, nous avons obtenu du gouvernement de l'Assemblée nationale :

1° La reconnaissance complète de vos FRANCHISES MUNICIPALES;

2° L'élection de TOUS LES OFFICIERS de la garde nationale, y compris le GÉNÉRAL EN CHEF;

3° Des modifications à la loi sur les échéances;

4° Un projet de loi sur les loyers, favorable aux locataires, jusques et y compris les loyers de 1,200 francs.

En attendant que vous confirmiez ma nomination, ou que vous m'ayez remplacé,

je resterai à mon poste d'honneur pour veiller à l'exécution des lois de conciliation que nous avons réussi à obtenir, et contribuer ainsi à l'affermissement de la République.

Paris, 23 mars 1871.

Le vice-amiral, commandant en chef provisoire,

SAISSET.

24 mars. — Nuit orageuse. L'irritation croît.

Nouvel emprunt du Comité à la Banque, et ordre de versement aux employés d'octroi. L'Assemblée ayant nommé des chefs, — Brunel, Eudes et Duval sont nommés généraux par le Comité. Annoncée sans ménagement, la nouvelle de l'échec des maires à Versailles désespère Paris.

Vers quatre heures, des parlementaires — précédés de deux canons — se présentent à la mairie du Ier arrondissement. Accord provisoire. Le vote se fera entre les mains des maires, et le quartier sera gardé par tous les bataillons locaux sans distinction.

25 mars. — La confiance a été en-

core victime de la mauvaise foi. Placard du Comité annonçant l'occupation, par les fédérés, de la mairie du Ier arrondissement. Chacun est rentré chez soi avec ses armes. Rues désertes où se pavanent les fédérés, « vainqueurs » à peu de frais.

Affiche du *Comité de conciliation* Ranc, Levraud, Avenel, passe presque inaperçue. Arrestation de Lullier. On apprend que Saisset est parti la veille au soir sans prévenir personne.

Tentatives de soulèvement à Lyon, Saint-Etienne, Narbonne, Marseille, Toulouse et Bordeaux.

26 mars. — Rues à peu près désertes. Paris sent que la situation se tend et empire. Les sections de vote sont silencieuses. Les bureaux sont très-coulants ; deux témoins suffisent pour certifier l'identité du votant.

Le huitième des électeurs inscrits rend l'élection valide. Plus tard, Paris devenu désert, la Commune n'exigera plus un nombre de votes limité. Les fuyards, étant sans doute enthousiastes du nouveau pouvoir, seront regardés comme votants.

Le soir, première *fausse* sortie (la *vraie* n'a eu lieu que le 28 mai) du Comité cen-



tral, qui annonce qu'il se retire, sa tâche étant finie.

COMMUNE DE PARIS.

ÉLECTIONS DU 26 MARS 1871.

Premier arrondissement (Louvre).

12 sections, 81,665 habitants, 4 conseillers.

Inscrits..........	22,060
Le huitième......	2,757
Votants..........	11,056

Adam..........................	7,272
Meline........................	7,251
Rochard.......................	6,629
Barré.........................	6,294

Deuxième arrondissement (Bourse).

20 sections, 79,909 habitants, 4 conseillers.

Inscrits..........	22,858
Le huitième......	2,857
Votants..........	11,143

Beslay........................	7,025
Loiseau.......................	6,932
Tirard........................	6,386
Chéron........................	6,018

Troisième arrondissement (Temple).

12 sections, 92,680 habitants, 5 conseillers.

Demay........................	9,004
Arnauld	8,912
Pindy	8,095
Murat.........................	5,904
Dupont	5,752

Quatrième arrondissement (Hôtel-de-Ville).

11 sections, 98,648 habitants, 5 conseillers.

Inscrits..........	32,060
Le huitième......	4,007
Votants..........	13,910

Arthur Arnould (élu)...........	8,608
Lefrançais (élu)..................	8,619
Clémence (élu).................	8,163
Gérardin (élu)...................	8,104
Amouroux (élu)................	7,950

Cinquième arrondissement (Panthéon).

10 sections, 104,083 habitants,

5 conseillers.

Inscrits..........	21,632
Le huitième......	2,704
Votants..........	12,422

Régère	7,469
Jourde.........................	7.310
Tridon.........................	6,469

Blanchet	5,994
Leroy	5,848

Sixième arrondissement (Luxembourg).

13 sections, 75,438 habitants, 4 conseillers.

Inscrits	24,807
Le huitième	3,100
Votants	9,499

Leroy	5,800
Goupil	5,111
Robinet	3,904
Varlin (élu dans les 17e et 12e)	3,602

Septième arrondissement (Palais-Bourbon).

19 sections, 75,438 habitants, 4 conseillers.

Inscrits	22,092
Le huitième	2,206
Votants	5,065

Parizel (élu)	3,367
Lefèvre (élu)	2,859
Urbain (élu)	2,803

Huitième, arrondissement.

8 sections, 70,259 habitants, 4 conseillers.

Inscrits	17,825
Le huitième	2,228

Votants..........	14,396

Raoul Rigault..................	2,173
Vaillant....................	2,145
Arthur Arnould................	2,114
Alix.....................	2,028

Neuvième arrondissement (Opéra).

9 sections, 106,221 habitants, 5 conseillers.

Inscrits..........	26,608
Le huitième........	3,326
Votants..........	10,340

Ranc........................	8,950
U. Parent....................	4,770
Desmarest....................	4,232
E. Ferry.....................	3,732
Nast........................	3,691

Dixième arrondissement (Enclos St-Laurent).

14 sections, 116,438 habitants,
6 conseillers.

Inscrits..........	28,801
Le huitième.......	3,600
Votants..........	16,765

Gambon (élu).................	13,734
Félix Pyat (élu)...............	11,813
Henri Fortuné (élu)............	11,364.

Champy (élu).................	11,042
Babick (élu).................	10,934
Rastoud.....................	10,738

Onzième arrondissement (Popincourt).

32 sections, 149,641 habitants,
7 conseillers.

Inscrits..........	42,153
Le huitième......	5,269
Votants..........	25,183

Mortier (élu)..................	21,186
Delescluze (élu dans le 19e).....	20,264
Assy (élu).....................	19,890
Protot (élu)...................	19,780
Eudes (élu)....................	19,276
Avrial (élu)...................	17,944
Verdure (élu)..................	17,351

Douzième arrondissement (Reuilly).

10 sections, 78,635 habitants, 4 conseillers.

Inscrits..........	19,990
Le huitième......	2,498
Votants..........	11,329

Varlin (élu dans le 17e et le 6e)..	9,843
Geresme (élu)..................	8,896
Theisz (élu dans le 18e).........	8,710

Fruneau (élu)................	8,629

Treizième arrondissement (Gobelins).

5 sections, 70,192 habitants, 4 conseillers.

Inscrits..........	16,597
Le huitième......	2,074
Votants..........	8,010

Léo Meillet (élu)................	6,531
Duval (élu)....................	6,482
Chardon (élu)..................	4,663
Frankel (élu)..................	4,080

Quatorzième arrondissement (Observatoire).

8 sections, 65,506 habitants, 3 conseillers.

Inscrits..........	17,769
Le huitième......	2,221
Votants..........	6,570

Billioray (élu).................	6,100
Martelet (élu).................	5,912
Decamp (élu)..................	5,835
Ducoudray.....................	570
Avoine fils.....................	332

Quinzième arrondissement (Vaugirard).

sections, 69,340 habitants, 3 conseillers.

Inscrits..........	19,681

4

Le huitième......	2,460
Votants..........	6,467

Clément......................	5,025
J. Vallès......................	4,403
Langevin......................	2,417

Seizième arrondissement (Passy).

5 sections, 42,187 habitants, 2 conseillers.

Inscrits..........	10,731
Le huitième......	1,371
Votants..........	3,732

Marmottan......................	2,036
De Bouteiller..................	1,909

Dix-septième arrondissement (Batignolles-Monceaux).

9 sections, 98,193 habitants, 5 conseillers.

Inscrits..........	26,574
Le huitième......	3,321
Votants..........	11,394

Varlin......................	9,356
Clément......................	7,121
Ch. Gérardin..................	6,142
Chalin......................	4,545
Malon......................	4,199

Dix-huitième arrondissement (Buttes-Montmartre).

sections, 130,456 habitants, 7 conseillers.

Inscrits..........	32,962
Le huitième......	4,120
Votants..........	17,443

Blanqui........................	14,923
Theisz........................	14,950
Dereure........................	14,661
J.-B. Clément..................	14,188
Ferré..........................	13,784
Vermorel.......................	13,402
Paschal Grousset..............	13,359

Dix-neuvième arrondissement (Buttes-Chaumont).

16 sections, 113,000 habitants, 6 conseillers.

Inscrits..........	28,270
Le huitième......	3,533
Votants..........	11,282

Oudet..........................	19,065
Puget..........................	9,547
Delescluze.....................	5,846
J. Miot........................	5,520
Ostyn..........................	5,065
Flourens.......................	4,106

Vingtième arrondissement (Ménilmontant).

13 sections, 87,444 habitants, 4 conseillers

Inscrits..........	28,270
Le huitième......	3,533
Votants..........	11,282

Bergeret......................	15,290
Ranvier.......................	15,049
Flourens......................	14,089
Blanqui.......................	13,859

27 mars. — On apprend que le Comité central, avant sa feinte abdication, a constitué un sous-comité de onze membres, dont Assi président, Henry, Bergeret, Duval et Cluseret, le fameux proclamant, qui apparaît pour la première fois.

Avant l'insertion des résultats des votes à l'*Officiel*, Desmarets et Ferry, élus du neuvième arrondissement, donnent leur démission, à l'instar des vrais démocrates fourvoyés dans le mouvement du 18 mars.

Toutes les nuits, salves sur les buttes et Montrouge.

28 mars. — Après un retard inquiétant, les noms des élus sont enfin proclamés

à l'Hôtel de ville, au bruit du canon et en présence de nombreux bataillons.

« 200 au moins avaient été massés sur la place, » dit-on, c'est-à-dire 200,000 HOMMES au moins : on rit de l'élasticité du local. Tambours, clairons, discours, pantomimes militaires, avec salves d'artillerie, membres de la Commune en écharpe et éperonnés, estrade à draperie rouge, buste de la République masquant la statue de Henri IV, etc.

Le Théâtre-Français fait relâche « pour cause d'indisposition. »

Grâce aux barricades voisines, on ne voit que la fumée de la fête.

Canonnade et fusillade continuent.

La Commune prétend que « les frères des écoles chrétiennes ont abandonné leur poste, » quand on les a expulsés.

29 mars. — Bergeret non élu ; Eudes, Brunel et Duval, élus dans le 7e arrondissement. D'où naturellement Bergeret devait remplacer Brunel dans le trio militaire choisi par le Comité. Organisation du service de rempart, et du service policier pour les arrestations. Glais-Bizoin, Mario Proth, Lacroix, victimes d'un zèle absurde.

Le Comité remet ses pouvoirs à la Com-

mune. La conscription est abolie; le service de la garde nationale est obligatoire.

Remise de tous les loyers aux locataires.

Les séances de la Commune ne seront pas publiques.

Elections de la garde nationale fixées au 2 avril.

30 mars. — Suppression à peu près absolue de la poste par le départ de M. Rampont et de son personnel. *Figaro* supprimé.

31 mars. — En présence des nouvelles mesures qui frappent la liberté de la presse, la liberté individuelle et la propriété, MM. Adam, Méline, Rochard et Barré (1er), Tirard et Loiseau-Pinson (2e), Leroy et Robinet (6e) et Murat donnent leur démission, bientôt suivie de beaucoup d'autres. La Commune n'a pas l'air de s'inquiéter de ces désertions, qui laissent le Comité tout-puissant.

1er avril. — Désormais, il va ressortir deux choses des événements militaires: d'abord, l'incapacité des chefs de la Commune; ensuite, l'énergie réelle des compagnies de marche, si peu appréciées pendant le siége par la Défense nationale.

Des gardes nationaux, les uns se battront parce qu'ils sont surexcités de longue main ; les autres, parce qu'ils croient aux promesses décevantes des dictateurs ; les derniers enfin, parce qu'ils s'imaginent défendre l'idée républicaine menacée.

Escarmouches sous les murs d'Issy. Eudes est nommé délégué à la guerre.

2 avril. — Mort de Flourens. — A neuf heures du matin, l'armée attaquée arrête à Courbevoie les fédérés d'abord surpris, puis se défendant héroïquement. L'assassinat du major Pasquier et la découverte à Châtillon de neuf lignards pendus par les pieds ont enlevé toute hésitation aux **7,000** soldats dont dispose l'Assemblée contre **50,000** fédérés !.... Le Mont-Valérien tire sur l'avenue de Neuilly. Les fédérés perdent un commandant et neuf hommes, qu'ils déposent à la mairie de Neuilly. C'était le signal de cette guerre civile de deux mois, qui devait griser les combattants des deux partis.

Dans l'après-midi, les bataillons défilent sur les boulevards, excités par les femmes et chantant les *Girondins*. Ils allaient exécuter le plan élaboré par la trinité militaire

et inventé, dit-on, par Flourens. Une colonne, commandée par Bergeret et Flourens, ferait une démonstration sur Rueil, le Mont-Valérien étant regardé comme neutre; une seconde colonne, sous les ordres de Duval, marcherait sur Versailles par le Bas-Meudon, Chaville et Viroflay; une troisième, dirigée par Eudes, prendrait la route de Clamart, en traversant Villacoublay et Vélisy. Les deux dernières étaient protégées par l'artillerie d'Issy et de Vanves.

Flourens et ses huit bataillons, partis la nuit de la porte Maillot, arrivent au rond-point des Bergères. Une canonnade terrible les accueille et coupe le gros de la division Bergeret. Les obus tombent à deux cents mètres des bastions. La fusillade ne cesse pas. « Tout va bien ! » — crient en passant les écuyers garibaldiens. Trois prisonniers sont amenés, les femmes veulent qu'on les fusille. Puis un clairon mort, des blessés qu'on conduit à l'hôpital Beaujon.

Lullier s'évade et écrit une lettre contre les *fortes* têtes du Comité.

A quatre heures, un détachement de femmes armées part du Palais-Royal.

Le soir, les bataillons rentrent, exténués

et décimés. « Bergeret *lui-même* est à Neuilly, » — dit une affiche.

MM. Thiers, Favre, Picard, Dufaure, Simon, Pothuau sont mis en accusation par la Commune.

L'Eglise est séparée de l'Etat, le budget des cultes est supprimé; les biens de mainmorte des congrégations religieuses sont déclarés propriétés nationales.

Cluseret remplace Eudes à la guerre.

3 avril. — Elections fixées au 5, ajournées.

Dépêche du colonel Bourgoin :

« Bergeret et Flourens ont fait leur jonction ; ils marchent sur Versailles. Succès certain... »

Le malheureux Flourens avait été tué la veille à Rueil. Eudes et Duval avaient été arrêtés par les batteries de Meudon. La Commune rouvre le timbre, institue des cours de télégraphie, crée une commission de travail et d'échange. Duval, pris, est fusillé à Châtillon.

4 avril. — Le duel d'artillerie entre Meudon, Vanves et Issy, a continué pendant la nuit. La Commune raye les généraux



de la commission exécutive, sous prétexte qu'ils sont au feu. Delescluze, Cournet et Vermorel forment la trinité nouvelle.

Bergeret, incapable, est bientôt nommé au commandement de la place, puis arrêté.

Cluseret grandit. Suppression du *Constitutionnel*.

5 avril. — Ordre inscrivant d'office dans les compagnies de marche tous les citoyens ayant moins de 40 ans ; décret le plus niais et le plus monstrueux qui jamais ait été signé par une main d'homme ; inappliqué du reste et inapplicable.

Arrestation de MM. Darboy et Deguerry, dont le seul tort aux yeux des honnêtes gens fut d'avoir attendu la loi sur les otages pour se jeter entre les combattants. Paris se souvenait de M. Affre et comparaît.

Le soir, retraite des troupes fédérées par Montrouge. La sortie en masse, rêve des outranciers, n'avait pas réussi. Les chefs eux-mêmes le comprirent et parurent renoncer à la guerre extérieure. De nombreux détachements furent cependant encore sacrifiés hors des remparts.

Proclamations du Comité central qui appelle Paris aux armes.

Proclamation aux départements.

6 avril. — Le grade de général est supprimé.

7 avril. — Dès les premiers jours d'avril, la population, à qui on avait fait prendre les armes, sous prétexte d'indépendance municipale menacée, est rassurée par les affirmations de M. Thiers. Elle comprend que le Comité a voulu jeter le peuple dans la rue, pour envoyer plus tard les gardes nationaux aux remparts, et qu'il ne saurait plus être question de franchises ou de réformes municipales, quand on fait appel aux scories de toutes les insurrections européennes, quand on abolit la conscription et le budget des cultes, quand on s'approprie les biens du clergé, quand on prétend traiter directement avec les puissances, quand on saisit le domaine de la France, quand on s'empare des ministères, des musées et des bibliothèques; quand on va alternativement du socialisme au jacobinisme, sans programme formulé; quand on ne peut faire un pas sans franchir le cercle qu'on s'est tracé.

8 avril. — Ordre de Cluseret blâmant

la désorganisation de la garde nationale : de 19 à 40 ans, service obligatoire, marié ou non.

9 avril. — Tout citoyen blessé à l'ennemi recevra une pension annuelle ou viagère dont le chiffre sera fixé dans les limites de 300 à 1,200 francs. Feux convergents de Courbevoie, Longchamps, Mont-Valérien, Neuilly, sur la porte Maillot et celle des Ternes.

10 avril. — Pension de 600 francs accordée aux veuves des gardes nationaux « tués à l'ennemi ».

Défense de sortir sans passeport. Coût : 50 centimes.

11 avril. — Conseil de guerre institué dans chaque légion.

12 avril. — Elections communales fixées au 16 avril.

Décret ordonnant la démolition de la colonne Vendôme.

13 avril. — La lutte dure jusqu'à la nuit. Les positions des combattants ne changent pas. Arrestation de Chaudey.

14 avril. — Les obus pleuvent avenue

d'Eylau et sur l'Arc-de-Triomphe. Engagement vers l'île de la Grande-Jatte entre Neuilly et Asnières; les habitants se blottissent dans les caves. Les balles arrivent jusqu'à l'église Saint-Ferdinand. Lutte acharnée pendant la nuit.

Commission d'enquête instituée « pour publier la correspondance de la dictature du 4 septembre ».

15 avril. — Elections complémentaires. Le matin, pour se rendre populaire, la Commune annonce que les arrestations seront contrôlées et qu'on ne sera plus exposé à être saisi au collet par le premier venu sans mandat; elle inflige un blâme au cuisinier Lacord qui « a voué à l'infamie » tous les citoyens du VIe arrondissement qui ne prendraient pas un fusil.

L'hôtel de M. Thiers est envahi.

Combat acharné auprès de Levallois, que l'armée serre de près. Les débris du 114e rentrent, au milieu de la consternation publique.

Cluseret affirme qu'il « a désormais des engins de destruction suffisants. »

Etablissement de batteries à la Muette.

Pendant deux jours Sablonville canonnera le château de Neuilly.

16 avril. — Les électeurs ne répondent pas à l'appel, et la Commune se voit forcée de valider les élections malgré le nombre infime des votes recueillis par les candidats. N'exiger aucun minimum relatif rendait suffisant un vingt-millième des électeurs. L'échec fut complet.

RAPPORT DES ÉLECTIONS DU 16 AVRIL 1871.

La commission nommée pour la validation des élections du 16 avril avait déposé le rapport suivant :

Considérant que dans certains arrondissements, un grand nombre d'électeurs se sont soustraits par la fuite à leur devoir de citoyens et de soldats, et que, dans les graves circonstances que nous traversons, nous ne saurions tenir compte pour la validité des élections du nombre des électeurs inscrits, nous déclarons qu'il est du devoir de la Commune de valider toutes les élections ayant obtenu la majorité absolue sur le nombre des votants.

En conséquence, ont obtenu la majorité absolue sur le nombre des votants :

Premier arrondissement.

4 conseillers à élire;
votants, 3,271,
dont la moitié plus 1 est 1,636.

Sont élus, les citoyens:

Vésinier	2,626
Cluseret...........	1,968
Pillot.............	1,748
Andrieu...........	1,736

Deuxième arrondissement.

4 conseillers à élire;
votants, 3,601,
dont la moitié plus 1 est 1,801.

Sont élus:

Pothier	3,452
Serrailler..........	3,141
Durand............	2,874
Johannard	2,801

Troisième arrondissement.

Pas d'élus.

Sixième arrondissement.

3 conseillers à élire;
votants, 3,469,
dont la moitié plus 1 est 1,735.

Courbet............ 2,418
Rogeard............ 2,232

Septième arrondissement.

1 conseiller à élire;
votants, 1,939,
dont la moitié plus 1 est 970.

Sicard............. 1,699

Huitième arrondissement.

Pas d'élus.

Neuvième arrondissement.

5 conseillers à élire;
votants, 3,176,
moitié plus 1, 1,589.

Briosne............ 2,456

Douzième arrondissement.

2 conseillers à élire;
votants, 3,423,
moitié plus 1, 2,762.

Philippe........... 3,483
Lonclas............ 2,810

Treizième arrondissement.

Pas d'élus.

Seizième arrondissement.

2 conseillers à élire;
votants, 1,590,
moitié plus 1, 796.

Longuet.......... 1,058

Dix-septième arrondissement.

Dupont........... 3,450

Dix-huitième arrondissement.

2 conseillers à élire;
votants, 10,068,
moitié plus 1, 5,035.

Cluseret........... 8,480
Arnold........... 5,402

Dix-neuvième arrondissement.

1 conseiller à élire;
votants, 7,090,
moitié plus 1, 3,545

Menotti Garibaldi... 6,076

Vingtième arrondissement.

2 conseillers à élire
votants, 9,204,
moitié plus 1, 4,603.

Viard............. 6,968
Trinquet.......... 6,771

Les conclusions du rapport sont adoptées par la Commune à la majorité des voix : 26 pour, 13 contre.

Ont voté pour : les citoyens J. Allix, Amouroux, Ant. Arnaud, Babick, Billioray, Blanchet, Champy, E. Clément, Delescluze, Demay, Dereure, Franckel, Gambon, Paschal Groussèt, Jourde, Ledroit, Martelet, Malon, Meillet, Protot, Ranvier, Régère, Raoul Rigault, Urbain, Vaillant, Varlin.

Ont voté contre : Les citoyens Arthur Arnoul, Avrial, Beslay, Clémence, V. Clément, Geresme, Langevin, Lefrançais, Miot, Rastoul Vallès, Verdure, Vermorel.

Les secrétaires de la séance,
ANT. ARNAUD, AMOUROUX.

Interdiction aux cavaliers de galoper dans les rues. Réouverture des portes de La Chapelle, Pantin, Romainville, Vincennes, Charenton et Clichy fermées par ordre. Affirmation de ravitaillement assuré par suite de marchés passés avec le NORD et l'EST. Paris ne parut pas très-rassuré;

il se souvenait du ravitaillement PRUSSIEN pendant le siége. Révision des papiers de Napoléon III.

Les hostilités continuent. Neuilly subit un affreux bombardement.

Cour martiale provisoire où siégeront Rossel, Fleury, Razoua, Eudes, Chardon et Boursier.

Décret prorogeant de trois ans, à partir du 15 juillet prochain, les effets de commerce, mandats, etc.

17 avril. — Suppression des journaux: *le Soir*, *la Cloche*, *l'Opinion Nationale* et *le Bien public*.

Interdiction de la mendicité.

18 avril. — Un membre de la Commune se présente aux Invalides, avec un ordre d'enlever toute l'argenterie de l'hôtel. Cette argenterie appartenait aux pensionnaires ou provenait de dons particuliers.

Le commandant des Invalides est arrêté.

19 avril. — Les cafés seront fermés de minuit et demi à six heures.

Oubliant les illégalités des élections du 26 mars, et son association avec un Comité central sans aveu, la Commune formule un

programme dérisoire que nous reproduisons *in extenso* :

DÉCLARATION DE LA COMMUNE

AU PEUPLE FRANÇAIS. — Dans le conflit douloureux et terrible qui impose une fois encore à Paris les horreurs du siége et du bombardement, qui fait couler le sang français, qui fait périr nos frères, nos femmes, nos enfants écrasés sous les obus et la mitraille, il est nécessaire que l'opinion publique ne soit pas divisée, que la conscience nationale ne soit point troublée.

Il faut que Paris et le pays tout entier sachent quelle est la nature, la raison, le but de la révolution qui s'accomplit. Il est juste, enfin, que la responsabilité des deuils, des souffrances et des malheurs dont nous sommes les victimes, retombe sur ceux qui, après avoir trahi la France et livré Paris à l'étranger, poursuivent avec une aveugle et cruelle obstination la ruine de la grande Cité, afin d'enterrer, dans le désastre de la République et de la Liberté, le double témoignage de leur trahison et de leur crime.

La Commune a le devoir d'affirmer et de déterminer les aspirations et les vœux de la

population de Paris; de préciser le caractère du mouvement du 18 mars, incompris, inconnu et calomnié par les hommes politiques qui siégent à Versailles.

Cette fois encore Paris travaille et souffre pour la France entière, dont il prépare, par ses combats et ses sacrifices, la régénération intellectuelle, morale, administrative et économique, la gloire et la prospérité.

Que demande-t-il?

La reconnaissance et la consolidation de la République, seule forme de gouvernement compatible avec les droits du peuple et le développement régulier et libre de la société.

L'autonomie absolue de la Commune étendue à toutes les localités de la France et assurant à chacune l'intégralité de ses droits, et à tout Français le plein exercice de ses facultés et de ses aptitudes, comme homme, citoyen et travailleur.

L'autonomie de la Commune n'aura pour limites que le droit d'autonomie égal pour toutes les autres communes adhérentes au contrat, dont l'association doit assurer l'Unité française.

Les droits inhérents à la Commune sont:

Le vote du budget communal, recettes et dépenses; la fixation et la répartition de l'impôt, la direction des services locaux, l'organisation de la magistrature, de la police intérieure et de l'enseignement, l'administration des biens appartenant à la Commune.

Le choix par l'élection ou le concours, avec la responsabilité et le droit permanent de contrôle et de révocation des magistrats ou fonctionnaires de tous ordres.

La garantie absolue de la liberté individuelle, de la liberté de conscience et de la liberté du travail.

L'intervention permanente des citoyens dans les affaires communales par la libre manifestation de leurs idées, la libre défense de leurs intérêts: garanties données à ces manifestations par la Commune, seule chargée de surveiller et d'assurer le libre et juste exercice du droit de réunion et de publicité.

L'organisation de la défense urbaine et de la garde nationale, qui élit ses chefs, et veille seule au maintien de l'ordre dans la cité.

Paris ne veut rien de plus à titre de garanties locales, à condition, bien entendu,



de retrouver dans la grande administration centrale, délégation des communes fédérées, la réalisation et la pratique des mêmes principes.

Mais à la faveur de son autonomie, en profitant de sa liberté d'action, Paris se réserve d'opérer comme il l'entendra chez lui, les réformes administratives et économiques que réclame sa population, de créer des institutions propres à développer et propager l'instruction, la production, l'échange et le crédit, à universaliser le pouvoir de la propriété, suivant les données fournies par l'expérience.

Nos ennemis se trompent ou trompent le pays, quand ils accusent Paris de vouloir imposer sa volonté ou sa suprématie au reste de la nation, et de prétendre à une dictature qui serait un véritable attentat contre l'indépendance et la souveraineté des autres communes.

Ils se trompent ou trompent le pays, quand ils accusent Paris de poursuivre la destruction de l'unité française constituée par la Révolution aux acclamations de nos pères, accourus à la Fête de la Fédération de tous les points de la vieille France.

L'unité, telle qu'elle nous a été imposée

jusqu'à ce jour par l'empire, la monarchie et le parlementarisme, n'est que la centralisation despotique inintelligente, arbitraire ou onéreuse.

L'unité politique, telle que la veut Paris, c'est l'association volontaire de toutes les initiatives locales, le concours spontané et libre de toutes les énergies individuelles en vue d'un but commun, le bien-être, la liberté et la sécurité de tous.

La révolution communale, commencée par l'initiative populaire du 18 mars, inaugure une ère nouvelle de politique expérimentale, positive, scientifique.

C'est la fin du vieux monde gouvernemental et clérical, du militarisme, du fonctionnarisme, de l'exploitation, de l'agiotage, des monopoles, des priviléges, auxquels le prolétariat doit son servage, la patrie ses malheurs et ses désastres.

Que cette chère et grande patrie, trompée par les mensonges et les calomnies, se rassure donc!

La lutte engagée entre Paris et Versailles est de celles qui ne peuvent se terminer par des compromis illusoires; l'issue n'en saurait être douteuse.

La victoire, poursuivie avec une indomp-

table énergie par la garde nationale, restera à l'idée et au droit.

Nous en appelons à la France.

Avertie que Paris en armes possède autant de calme que de bravoure; qu'il soutient l'ordre avec autant d'énergie que d'enthousiasme; qu'il se sacrifie avec autant de raison que d'héroïsme, qu'il ne s'est armé que par dévouement pour la liberté et la gloire de tous: que la France fasse cesser ce sanglant conflit!

C'est à la France à désarmer Versailles, par la manifestation solennelle de son irrésistible volonté!

Appelée à bénéficier de nos conquêtes, qu'elle se déclare solidaire de nos efforts; qu'elle soit notre alliée dans ce combat, qui ne peut finir que par le triomphe de l'idée commune ou par la ruine de Paris!

Quant à nous, citoyens de Paris, nous avons la mission d'accomplir la Révolution moderne, la plus large et la plus féconde de toutes celles qui ont illuminé l'histoire.

Nous avons le devoir de lutter et de vaincre.

La Commune de Paris.

Paris, le 19 avril 1871.

20 avril. — Fusillade et canonnade fort peu meurtrières. Gavroche invente, pour le fort d'Issy, le mot : « Brûler sa poudre aux Moulineaux. »

L'armée enlève la barricade armée de six canons qui défend la grande rue conduisant du parc de Neuilly à la porte Maillot. Le soir, Dombrowski reprend deux de ses pièces.

Les troupes s'avancent par l'avenue d'Inkermann. Les fédérés, à gauche, sont arrêtés par les mitrailleuses ; à droite, par les projectiles de Courbevoie.

Le soir, arrivée de renforts qui permettent à l'armée d'occuper toute la rive gauche, du château de Bécon à Neuilly.

Interdiction du travail de nuit dans les boulangeries.

Les chasseurs d'Afrique font des reconnaissances vers Villacoublay, à une portée de fusil de Montrouge.

L'armée canonne la maison Millaud.

21 avril. — Mouvement dans la presqu'île de Gennevilliers. Les pièces des remparts tirent à toute volée.

Asnières continue son duel avec Bécon.

22 avril. — L'armée marche vers Cli-

chy et Saint-Ouen. Dombrowski arrive aussitôt à Levallois, et arrête les soldats qui ont déjà passé la Seine au-dessus de Clichy et occupent le village; le feu des bastions les oblige plus tard à repasser le fleuve.

Cluseret « autorise une suspension d'armes à Neuilly. Dombrowski s'entendra pour cela avec les citoyens Bonvalet et Stupuy. »

23 avril. — Les forts du sud continuent leur vacarme, comme pour s'étourdir, dans la crainte d'un assaut. D'Asnières à Neuilly, on se serre de près. Nuit calme. Cluseret annonce la suspension d'armes pour le lendemain. Paris a un léger espoir d'armistice.

Les officiers ministériels nommés par la Commune ne verseront pas de cautionnement, mais bien toutes les sommes par eux perçues chaque mois.

Suppression des sentinelles trop nombreuses.

Démission de Rigault; il est nommé procureur de la Commune.

24 avril. — Au lieu du silence promis, tapage épouvantable. Toutes les batteries de l'armée tonnent, dès l'aube.

Neuilly et les avenues de l'Arc-de-Triomphe sont criblés de projectiles.

Vers Asnières, les fédérés sont refoulés. A Châtillon, une patrouille est surprise par des gendarmes. On crie à la trahison : Cluseret avait annoncé un armistice consenti par lui tout seul. On réinstalle les grosses pièces sur les buttes Montmartre, et on fait appel aux inventeurs, artificiers, chimistes, etc.

25 avril. — La torture morale du secret est abolie.

26 avril. — Canonnade sur la rive gauche. Engagements à Levallois, Neuilly et Asnières.

Les portes de la ville s'ouvriront à cinq heures du matin et fermeront à sept heures du soir.

Séance orageuse du club installé dans l'église de Notre-Dame-des-Champs.

27 avril. — La pêche est interdite, même à la ligne flottante.

28 avril. — Réunion, rue Cadet, des vénérables de la franc-maçonnerie, qui protestent contre la note de l'*Officiel* tendant à faire sortir la franc-maçonnerie de

ses principes et de ses vœux de persuasion et de paix.

29 avril. — Canon gronde vers Asnières. Un camp s'est formé derrière la porte Levallois. Le feu se ralentit à la porte Maillot et aux Ternes. Nombreux enterrements de fédérés; sept d'officiers supérieurs.

A midi, généreuse mais enfantine manifestation de 5,000 francs-maçons, partant de la cour des Tuileries et se dirigeant vers l'Hôtel de ville, puis vers la Bastille. De là, la colonne suit les boulevards jusqu'à la Concorde. Un parlementaire l'a précédée. Elle arrive à l'Arc-de-Triomphe. Cinquante bannières échelonnées de la porte Dauphine à celle de Courcelles.

Ordre, dans le neuvième arrondissement, d'évacuer les églises et de rechercher les armes.

Décret fixant au lendemain la limite du travail de nuit dans les boulangeries. La Commission de la guerre fait rentrer au magasin central les équipements et les armes des officiers démissionnaires.

30 avril. — L'église Saint-Bernard est transformée en club.

Le matin, le Point-du-Jour lance contre Meudon des bombes à pétrole. Pièce nouvelle de gros calibre tonne à Issy. De six à neuf heures, accalmie relative. Bastions 73 et 69 tirent seuls. Wagons blindés muets; canonnières mouillées au quai de Javelle. Batterie couverte fédérée, élevée dans l'île des Cygnes. Fusillade vers les Moulineaux et le parc d'Issy.

A onze heures, évacuation du fort d'Issy. Pièces enclouées par les fédérés en fuite.

Rossel édicte des peines contre l'ivrognerie, et affirme qu'il ne sera tenu aucun compte des dénonciations anonymes. A la sommation du colonel Laperche, enjoignant au fort de se rendre *dans un quart d'heure*, sous peine de voir *passer la garnison par les armes*, Rossel répond : « Mon cher camarade, la première fois que vous vous permettrez de nous envoyer une sommation aussi insolente que votre lettre autographe d'hier, je ferai fusiller votre parlementaire, conformément aux lois de la guerre. Votre dévoué camarade : ROSSEL ». Paris demeure ahuri.

Création d'un marché libre de boucherie.

Le village d'Issy est crénelé et des couloirs sont pratiqués dans les maisons.

A trois heures, batterie de l'armée établie sur l'arête du plateau du fort. Canonnade furieuse. Vaugirard reçoit des balles.

A l'ouest, calme ; armistice tacite. Quelques coups de canon à Asnières.

A cinq heures, deux francs-maçons annoncent qu'on va enlever les bannières protectrices. A sept heures, faible canonnade ; puis, roulement effroyable, vaste incendie vers l'avenue de la Grande-Armée, bataille effrayante.

Insurrection à Lyon, réprimée le lendemain.

1er mai. — Le *Réveil* annonce la *démission* de Mac-Mahon !...

L'*Alliance républicaine des départements* se réunit dans la cour du Louvre, pour se rendre à l'Hôtel de Ville par le boulevard de Sébastopol.

L'*Officiel* affirme que la Compagnie de l'Est a versé 534,000 fr., celle d'Orléans 376,000 fr. et celle de Lyon 682,000 fr.

Les barricades s'ébauchent rue Royale, place de la Concorde, terrasse des Tuileries, de Castiglione, places de l'Hôtel-de-Ville, Pereire, Pigalle, d'Italie surtout.

A cinq heures, deux obus tombent dans

le cimetière Montmartre, l'un près de la tombe de Murger, l'autre près de la voûte.

La Commune nomme des notaires. Les membres de la Commune ne pourront être traduits devant une autre juridiction que *la sienne*.

Suppression de l'*Écho du soir*.

Rapport sur la liquidation des monts-de-piété.

Le règne de Cluseret est fini : on l'arrête, dans la séance de la Commune, parce qu'il veut voir clair dans les comptes fantastiques de l'intendance.

Rossel le remplace provisoirement et crée trois citadelles : au Trocadéro, à Montmartre et au Panthéon.

2 mai. — Nuit agitée d'Issy au Moulin-Saquet et aux Hautes-Bruyères. Au matin, action à Villejuif, tandis que les avancées de Bicêtre sont canonnées. La porte Maillot et celle des Ternes envoient des obus en plein champ.

Ivry commence son feu. Bombardement du fort de Montrouge.

On apprend la création d'un Comité de salut public, composé de Meillet, Arnaud, Ranvier, Pyat et Gérardin et dû à l'initiative de Miot. Au-dessus planait toujours le Co-

mité central, avec les 90,000 citoyens qu'il avait armés.

3 mai. — Les ouvriers boulangers vont réclamer leur liberté d'action à l'Hôtel de ville.

Vif engagement d'avant-postes à 400 mètres de Vanves et aux alentours d'Issy. Un obus étoile un angle du palais de l'Industrie. Deux ballons emportent des proclamations de la Commune.

A Neuilly, canonnade violente. Les fédérés sont refoulés derrière la barricade Peyronnet.

Pendant la nuit, Rossel a débloqué un coin du fort d'Issy. Après lutte acharnée, il reprend l'église et le couvent des Oiseaux. Les canonnières tonnent contre Meudon et Brimborion. L'armée prend le Moulin-Saquet.

4 mai. — Décret frappant de saisie tous les pains fabriqués pendant la nuit. Le commandant de Vincennes est relâché, après cinq jours de détention.

Grande désolation aux Gobelins, parmi les femmes des fédérés.

Abolition du serment politique et du serment professionnel.

Injonction aux notaires de se rendre au ministère de la justice, dans les vingt-quatre heures, pour faire acte d'adhésion à la Commune, sous peine de destitution.

Le Comité central, qui a offert impérieusement son concours, est chargé de tous les services administratifs dépendant de la délégation de la guerre.

Séquestration et mise sous scellés dans diverses études.

Engagement dans le village d'Issy.

Défense de laisser passer aucun cheval aux avant-postes.

L'armée de Versailles enlève la barricade de la rue Peyronnet.

Courbevoie tire sur la porte Maillot.

Mortiers du rond-point bombardent la porte des Ternes et Batignolles.

Les *Enfants perdus* de Belleville, décimés sur la route 94, à Châtillon.

5 mai. — Le citoyen Rossel est chargé de la direction des opérations militaires.

Fusillade à Montrouge et aux Moulineaux. Bastion 73 et porte de Vanves tirent furieusement. La *Claymore* tire sur le parc de Meudon.

Bombardement du fort de Vanves continue.

Wetzel, commandant d'Issy, est destitué par Rossel.

Un obus, lancé par le Mont-Valérien, tombe dans la rue de Chaillot.

Fédérés se renforcent vers Neuilly.

Séance de la Commune où le citoyen Pyat est blâmé de son ingérence dans les affaires militaires. On lui reproche d'avoir appuyé la nomination d'officiers reconnus incapables à l'affaire du Moulin-Saquet.

Suppression du *Petit Moniteur*, du *Petit National*, du *Bon sens*, de la *Petite Presse*, du *Petit Journal*, de *la France* et du *Temps*.

6 mai. — Panique à Vanves. Evacuation du village par les habitants.

La Commune fait évacuer Issy et les Petits-Ménages, qui sont transférés au lycée Corneille.

Bombardement général de Versailles à la Seine. Bastions 68 et 69 fort maltraités.

Décret ordonnant la destruction de la chapelle expiatoire de Louis XVI.

Décret supprimant toute exemption de service dans la garde nationale donnée jusqu'ici aux employés de chemins de fer

et privant les réfractaires de leurs appointements.

Petite émeute à Vincennes.

Le bombardement d'Issy et celui de la porte Maillot continuent.

Concert aux Tuileries au profit des ambulances. Cohue, patriotisme et cacophonie. Causeries obstinées, piétinement et réclamations, chants et querelles.

Chute de cheval du général Cécilia.

Les fédérés tentent *leur dernier mouvement en avant* et se portent en masse sur l'île de la Grande-Jatte.

Surprise de la gare de Clamart par les fédérés. Retour offensif de l'armée qui fait une soixantaine de prisonniers; fils du duc de Broglie atteint par un obus.

Le matin, la Commune avait appris de Raoul Rigault qu'un de ses membres, *Blanchet* (en justice et en religion *Panille*), était un moine défroqué, un banqueroutier et un ex-policier. Combien d'actes de l'Etat civil non valables, signés par ce faussaire!...

7 mai. — Décret autorisant le retrait

gratuit au Mont-de-Piété des vêtements, livres et instruments de travail, sur lesquels n'a pas été prêtée une somme supérieure à 20 francs.

Le citoyen Fontaine est nommé séquestre de tous les meubles et immeubles appartenant aux communautés religieuses. Proposition à la Commune : 1° d'un décret assurant aux officiers et soldats de l'armée qui entreraient dans la garde nationale, tous les avantages de grades, retraite, etc., à eux acquis par décrets antérieurs ;

2° D'un décret prohibant à tout journal autre que l'*Officiel* la publication « d'articles touchant aux opérations militaires ».

Arrestation de cinq prêtres du IIe arrondissement.

L'armée attaque la barricade de Villejuif; la lutte se propage dans les rues du village. Duel d'artillerie.

Bombardement du Point-du-Jour.

Batteries d'Asnières tirent sur wagons blindés.

8 mai.— De cinq heures du soir à minuit, évacuation du fort d'Issy. Le com-

mandant Wetzel est tué à la tête de ses 120 hommes.

Point-du-Jour devenu inhabitable.

Combats incessants entre Issy et Vanves.

Vingt camions P. L. M. réquisitionné pour aller chercher les fédérés frappés Neuilly.

Evacuation du Moulin-Saquet.

Création de compagnies d'ambulancières.

9 mai. — Occupation du fort d'Issy par l'armée.

Revue de vingt bataillons de guerre passée par le citoyen Rossel, place de la Concorde.

Autres revues à Montmartre et dans différents quartiers.

Recherche des réfractaires dans le Ve arrondissement.

Le citoyen Rossel annonce dans une brève affiche « que le drapeau tricolore flotte sur le fort d'Issy ; » il est accusé d'avoir livré le fort.

Démission de Rossel « avouant qu'il a voulu faire fusiller les chefs de légion, et

réclamant une cellule à Mazas. On ne lui a envoyé que 7,000 hommes quand il en demandait 12,000. »

Proclamation du Comité central, rappelant « les soldats de 93, pieds nus, dans la neige » et affirmant que la révolution du 18 mars triomphera.

Une canonnière est endommagée par un obus.

Les projectiles dépassent le pont de Grenelle, et parviennent rue Saint-Charles.

Combat en avant d'Arcueil, entre Vanves et Montrouge.

Durant la nuit, incendie du fort de Vanves. Les fédérés, massés au Panthéon avec des canons, se dirigent vers le bastion 76, destiné à devenir sans doute un point de résistance en cas d'assaut imminent.

Sous la direction du Mont-Valérien, Châtillon, Bagneux, les Moulineaux, Meudon achèvent en *crescendo* l'épouvantable symphonie des derniers jours.

10 mai. — M. Perrin, directeur de l'Opéra, est remplacé par le citoyen Garnier.

Renouvellement du *Comité de Salut public*. Sont nommés :

Ranvier,
Ant. Arnaud,
Gambon,
Eudes,
Delescluze.

La gare d'Auteuil s'effondre.
Le pont-levis est démoli.

Le citoyen Rossel est arrêté. Il s'enfuit bientôt avec Gérardin.

Un obus, lancé de Brimborion, crève une chaudière de soixante chevaux dans l'usine Cail.

Colombes, Asnières, Gennevilliers sont criblés de projectiles.

Enfants du Père Duchêne décimés à Vanves.

Le *Vengeur* nie encore la prise d'Issy !...

L'armée installe de nouveaux mortiers dans un jardin, près de l'avenue Inkermann.

11 mai. — Officier supérieur fédéré,

condamné pour trahison et exécuté... à l'aide d'une mitrailleuse.

Arrestation du citoyen Allix, « coupable d'aliénation mentale ».

Décret du 21 floréal, ordonnant que la maison de M. Thiers soit rasée, et ses biens saisis.

Les citoyens Fontaine et Andrieu sont chargés de l'exécution immédiate du décret.

L'impitoyable citoyen Delescluze est nommé délégué à la guerre, en remplacement de Rossel.

Le citoyen P. Grousset offre le Luxembourg au congrès national des conseils municipaux.

Sir Robert Wallace verse 2,000 fr., au IXe arrondissement, pour les réfugiés de Neuilly.

L'armée se concentre à Boulogne.

Troubles devant l'église Saint-Sulpice.

12 mai. — Suppression du *Moniteur universel*, de *l'Observateur*, de *l'Univers*, du *Spectateur*, de l'*Etoile* et de *l'Anonyme*.

Proclamation annonçant la découverte d'un complot contre la Commune et l'arrestation des coupables. « Crime effroyable; châtiment exemplaire ».

Nouvelle perquisition à la Banque de France.

Le citoyen Beslay donne sa démission.

L'armée se jette dans le Petit-Montrouge et y place des batteries volantes.

Elle se concentre dans le bois de Boulogne.

Sont nommés juges à la Cour martiale:

Colonel Gois, président.
Id. Collet, juge.
Id. Ledrux, juge.
Lieutenant-colonel Razoua, juge.
Commandant Levraud, juge.
Id. Lefebvre - Roncier, suppléant.
Commandant Michevont, suppléant.
Lieutenant Arnold, suppléant.
Commandant Goullé, suppléant.

128e mis à l'ordre du jour, pour sa conduite à Sablonville.

Révocation comme démissionnaires des

employés de la bibliothèque Nationale et de la bibliothèque Mazarine.

18 mai. — Grande revue d'effectif des batteries d'artillerie, dans la cour de l'Ecole militaire.

Le citoyen B. Gastineau est délégué à la bibliothèque Mazarine, et inspecteur des bibliothèques communales.

Le colonel Fleury devra établir trente mortiers du plus fort calibre aux flancs des bastions 59, 60, 61 et 62.

Evacuation du fort de Vanves.

Un carrier de la ville, M. Cholley, en trois fois, découvre plus de 1,200 gardes nationaux perdus dans les catacombes extérieures aux bastions, de la descente de Montrouge aux eaux de la Vanne. La plupart des égarés mouraient faute d'air et de nourriture.

La foule se porte tous les jours place Vendôme, où le vieux monument tient bon, quoique scié et déboulonné. La Commune n'agit-elle pas, en face des Prussiens, comme Guignol, n'ayant pas réussi à rosser le commissaire, et, parce qu'il se sent le

moins fort, s'affirmant son meilleur ami? Pendant ce temps, les fédérés se rendent toujours aux remparts, enfiévrés de patriotisme et de vin frelatés, et vont mourir frappés par les projectiles et les insolations.

Second concert aux Tuileries.

Schœlcher est arrêté sans mandat.

Vermersch, requis de prendre un fusil, attaque violemment le Comité central.

14 mai. — Décret organisant l'artillerie en artillerie de campagne et artillerie de siége.

La veille, les batteries du Moulin de la Galette (Montmartre) ont tiré sur Gennevilliers. Les projectiles blessent vingt-sept fédérés dans Levallois. On prétend que les gargousses contenaient du charbon pilé au lieu de poudre.

Beslay a donné sa démission au premier coup de pioche qui attaquait l'hôtel de M. Thiers.

On a fait une battue générale dans les Ve, VIe et IXe arrondissements.

Les réfractaires sont enfermés dans Notre-Dame-de-Lorette.

Manifeste suranné du comte de Chambord.

Décret par lequel chaque citoyen devra exhiber à première réquisition une carte d'identité.

Ordre du commandant de la 12e légion qui charge « la compagnie des citoyennes volontaires » des arrestations.

On lit dans l'*Officiel* : « VANVES. JOURNÉE CALME ! ! ! » L'armée occupe le fort depuis le matin. — Aucune pièce n'a pu être enclouée ; les morts et les blessés sont aux mains des assaillants.

Les bastions 73 et 74, dernière position d'artillerie des fédérés, couvrent d'obus à pétrole le village et le lycée. Cachan est évacué.

15 mai. — Adresse de Paschal Grousset aux villes de France. Elle est surnommée « cri de détresse » par Gavroche.

Suppression du *Corsaire*, de la *Discussion*, du *Journal de Paris*, de *l'Union française*, du *Siècle* et du *National*.

1,200 boulangers se sont réunis au Cirque Napoléon pour remercier la Commune de l'interdiction du travail nocturne.

Les 81e, 74e, 108e et 109e tentent une reconnaissance par la porte Maillot et de Sablonville. Une fusillade terrible les accueille au bord du lac ; ils perdent beaucoup d'officiers.

16 mai. — Combat d'artillerie dans Levallois et sur toute la ligne. Bicêtre et les Hautes-Bruyères tirent sans relâche sur l'armée qui travaille à Fontenay-aux-Roses et à Bagneux.

Le citoyen Fontaine arrête : que le linge de M. Thiers sera remis aux ambulances, les objets d'art et les livres aux musées et bibliothèques ; le mobilier et les matériaux seront vendus après exposition, aux enchères, et le produit de la vente affecté aux pensions des veuves et des orphelins.

Sur le terrain de l'hôtel sera établi « un square public. »

Lettre du citoyen Lullier, datée du 25 floréal, annonçant qu'il vient, POUR LA SIXIÈME FOIS, de s'évader de Mazas, où des rivalités jalouses l'avaient fait enfermer, l'accusant d'avoir aidé à la livraison du fort d'Issy.

17 mai. — Le fort d'Issy tire sur les bastions.

Lettre de Cluseret attribuant les nouvelles défaites à l'abandon de ses plans.

Bergeret reparaît.

Rigault institue un tribunal révolutionnaire en miniature.

Arrestation, chez Peters, de plusieurs officiers d'état-major en goguette.

Les terroristes Urbain et Miot réclament l'application immédiate du décret contre les otages.

A cinq heures du soir, trois câbles se tendent sur la place Vendôme ; la colonne va tomber de par M. Courbet. Un cabestan se casse ; un pseudo-marin est blessé. La tension recommence. La colonne s'ébranle dans l'axe de la rue de la Paix, et tombe sur le lit de fumier et de fascines qui lui a été préparé. La statue a le bras cassé, la tête séparée du tronc ; le petit génie a déjà disparu. Un sergent et Bergeret prononcent des discours couverts par les cris de la foule qui se précipite sur les débris. Les bas-reliefs étaient mutilés avant la chute.

A six heures du soir, effroyable explosion dans la cartoucherie située entre l'a-

venue Rapp et le Champ-de-Mars. Sauve-qui-peut général à l'hôpital voisin. Au haut du faubourg Saint-Honoré, les meubles ont dansé ; à Vaugirard, rue Lecourbe et dans les environs, les vitres ont été brisées ; au palais National, les fenêtres se sont ouvertes ; partout, à deux kilomètres de distance, on a éprouvé des secousses plus ou moins violentes.

On peut, dès lors, se faire une idée des effets qui ont dû se produire de près. Les rues de Grenelle et Saint-Dominique-Saint-Germain ont notablement souffert. Outre les volets détachés, les glaces pulvérisées, un grand nombre de maisons ont été, par suite du tremblement de terre et de la vibration de l'air, fortement endommagées ; les murs ont été lézardés ; les toits se sont effondrés, les plafonds écroulés. Aux environs, on ne marche que sur des éclats de vitres, des gravats et des balles projetée par millions aux environs, sur le Champ de-Mars, partout.

L'incendie dure jusqu'à la nuit.

Quatre heures après, le Comité de Salut public faisait placarder l'affiche suivante :

« Le gouvernement de Versailles vient

de se souiller d'un nouveau crime, le plus épouvantable et le plus lâche de tous : ses agents ont mis le feu à la cartoucherie de l'avenue Rapp et provoqué une explosion effroyable. On évalue à une centaine le nombre des victimes. Des femmes, un enfant à la mamelle ont été mis en lambeaux. Quatre des coupables sont entre les mains de la justice... »

Nous ignorons encore ce que sont devenus les accusés dont la Commune nous annonçait à grand fracas l'incarcération ; mais nous craignons bien que l'enquête projetée soit demeurée à l'état de projet et que de pauvres diables innocents aient payé de leur vie le crime de quelques vandales, et nous n'osons espérer qu'on découvre jamais le mot de cette énigme mystérieuse posée par la Commune, mot qu'elle aura sans doute emporté avec tant d'autres, dans la tombe.

A propos de la Convention de Genève, Paschal Grousset déclare que « cette Convention n'a jamais eu pour but que *d'assurer la neutralité* des bâtiments. »

A l'exemple de la colonne, la Commune

s'est disloquée : vingt et un membres se séparent de leurs collègues, prétendant que l'administration municipale s'abrite derrière le Comité central, et déclarant qu'ils ne siégeront plus que lorsque la Commune s'érigera en cour de justice pour juger un de ses membres.

Ce sont : Beslay, Eug. Gérardin, Andrieu, Vermorel, Jourde, Theisz, Lefrançais, Clémence, Serrailler, Longuet, Arnold, Tridon, Varlin, J. Vallès, Pindy, Franckel, Courbet, Ostyn, Avrial, V. Clément et A. Arnould.

V. Clément est arrêté, comme ex-policier.

Le cordonnier Gaillard père, directeur des barricades, est destitué.

A ce moment, deux élus de la Commune, Rogeard et Garibaldi, ont donné leur démission le lendemain du vote ; vingt et un l'ont donnée depuis ; Flourens et Duval sont morts ; Rossel et Gérardin, en fuite ; Blanqui et Clément, détenus ; en y ajoutant les vingt et un scissionnistes : cinquante membres seront désormais étrangers aux actes de la Commune, élue sous la menace du canon, décimée par les dis-

sensions, recrutée au mépris de toutes les lois électorales.

Une infime minorité factieuse tient en main le sort de Paris.

18 mai. — Les journaux officieux affirment que les auteurs de l'explosion, jugés dans la nuit, seront exécutés dans les vingt-quatre heures. « C'est un complot polonais », dit le *Réveil*. Oublie-t-il donc que tous les bataillons ont à leur tête des Polonais, qui n'avaient pas besoin de recourir au crime?

19 mai. — Rigault « installe les assises révolutionnaires ». Les jurés sont au nombre de douze, *élus par la garde nationale* (le Comité central montre ainsi le bout de l'oreille) et décident quels prisonniers seront traités comme otages, c'est-à-dire tirés au sort pour être fusillés. Les premiers prévenus sont d'anciens sergents de ville qui deviennent aussitôt otages.

Malgré « les nuits calmes, les attaques repoussées, les batteries démontées, les reconnaissances hardies » proclamées par

l'*Officiel* de la Commune, Paris sentait l'armée de plus en plus proche, au pied des remparts. Commune, Comité de fédération et de salut public, Commission de la guerre luttaient, c'était à qui écraserait son voisin pour dominer.

Suppression de la *Commune* et de la *Revue des Deux-Mondes*.

Delescluze seul est calme, comme Dieu après la création du monde.

Le *Café de Madrid* se ferme.

20 mai. — Magnifique journée. Foule immense vers Enghien et Saint-Denis. Le Mont-Valérien ne cesse de tirer sur la porte Maillot.

Les batteries, au pied de Montretout, mitraillent le Point-du-Jour. Fusillade aux Ternes, à Asnières, à Levallois. A deux heures, la voix aigre des mitrailleuses se fait entendre.

Les projectiles fendent l'air, semblables aux boules sans cesse en mouvement des jongleurs du Cirque. Saint-Ouen et les Buttes-Montmartre, tirant sur Gennevilliers, apportent leur note éclatante dans ce lugubre concert.

La fumée plane sur Meudon et Montrouge.

Avec la nuit, la buée qui couvre l'immense champ de bataille est traversée par des gerbes de feu. On dirait le sinistre feu d'artifice d'un bombardement. .

C'est le commencement de la fin : tous ceux dont la Commune avait compromis l'avenir entendent comme le bruit avant-coureur de la délivrance.

LE DÉNOUMENT.

La dernière semaine.

Le 21 mai, à quatre heures, les soldats franchissaient la porte du Point-du-Jour; le 28 mai, à quatre heures, ils prenaient les dernières barricades de Belleville.

21 mai. — L'assaut ne devait être donné que le 23; toutefois les batteries de brèche entamaient la maçonnerie du fossé du Point-du-Jour et du bois de Boulogne. Les fédérés tenaient encore aux extrémités d'Issy, Vanves et Malakoff, enlevées pendant la nuit.

Un soleil de printemps éclate dans le ciel azuré.

Déjà la Commune prépare sa fuite et « l'incendie de ses vaisseaux ». Deux jours de plus, la catastrophe était insondable.

Dans l'après-midi, l'armée reçut avis de M. Ducatel, piqueur des ponts et chaussées, que la brèche du bastion 64 était praticable et abandonnée. La canonnade de Montretout avait refoulé les fédérés découragés en arrière des fortifications et dans les maisons d'Auteuil.

Des marins escaladent en plein jour la brèche de la porte de Saint-Cloud. Personne. Le général Douay les fait suivre alors de nombreux détachements d'infanterie qui longent le rempart dans la direction du nord et improvisent à chaque porte des ponts-levis. Pendant ce temps, d'autres détachements, traversant le viaduc d'Auteuil, ouvrent les portes d'Issy et de Vaugirard au général de Cissey. Les fédérés se repliaient presque sans résistance : le soir, les corps de Douay, Cissey et Vinoy étaient dans Paris, et s'emparaient du pont de Grenelle.

Pendant la nuit, le Trocadéro est enlevé, sans coup férir. Les fédérés, qui montaient une batterie sur les barricades de l'Arc-de-Triomphe, n'ont que le temps de déménager à bras leurs canons. Les pièces de la redoute sont braquées par les soldats sur la terrasse des Tuileries qui balaye les

Champs-Élysées. Cissey, qui s'est étendu dans Vaugirard, occupe le Champ-de-Mars, touche à la gare Montparnasse et par le pont de l'Alma donne la main à Vinoy.

22 mai. — Paris sent que la fin de la lutte est proche. Le tocsin, le rappel, la fusillade redoublent.

Aux barricades! — crient les estafettes effarées. Les membres de la Commune vont activer la construction des barricades dans leurs circonscriptions respectives. Partout, elles sortent de terre. Les passants sont requis pour les construire. Des hauts quartiers les bataillons, hommes et femmes armés, descendent au centre avec leurs canons. L'inquiétude augmente. La défense semble vouloir se localiser sur les boulevards intérieurs, les quais depuis la rue du Bac, l'Opéra, Notre-Dame-de-Lorette, Saint-Sulpice, le Panthéon, pour protéger l'Hôtel de ville, de Montrouge à Montmartre.

Si l'armée fatiguée avait pu continuer sa marche en avant, sans doute elle eût enlevé facilement les ouvrages à peine ébauchés.

Comme l'a fait avec raison observer M. Jézierski, la Seine décrit dans Paris un

arc de cercle. La ville s'étend sur chaque versant, en forme de circonférence. Le versant de la rive gauche présente deux points culminants : le Panthéon et la Butte-aux-Cailles ; celui de la rive droite forme un vaste éventail, dont le prolongement se développe par le Trocadéro (65 mètres) le Rond-Point de l'Étoile (58 mètres) ; Monceau (43 mètres) ; Montmartre (128 mètres) ; les Buttes-Chaumont (101 mètres) et le Père-Lachaise (96 mètres). L'insurrection est naturellement concentrée sur la rive droite entre Montmartre, le Temple, Belleville et Charonne.

L'attaque de gauche, marchant plus facilement et plus vite, devait former réserve ; celle du centre se guidait sur les ailes, et toutes les opérations convergeaient vers le foyer central de la résistance.

Dès le lundi, l'armée se divise en cinq colonnes : celle de gauche (Cissey) se dirige vers le Panthéon ; celle du centre (Vinoy et Douay) sur la Seine ; celle de droite est conduite par Clinchant et Ladmirault.

Cissey enlève, à six heures du soir, la gare de Montparnasse et s'empare de la grande barricade de la route d'Orléans.

A droite, on prépare l'escalade de Montmartre sous la gueule des canons. Les batteries de l'Arc-de-Triomphe tirent sur la place de la Concorde pendant que l'armée oblique sur Montmartre, prend la caserne de la Pépinière, la gare Saint-Lazare, suit le rempart à l'intérieur par Batignolles, où les fédérés n'ont plus de munitions, à l'extérieur par Clichy et Saint-Ouen, sur la zone neutre ouverte à Montaudon par les Prussiens.

23 mai. — L'attaque se resserre autour de Montmartre ; les Batignolles livrent accès par le cimetière ; Clinchant franchit les barricades de la place Clichy et de la rue Lepic ; Ladmirault parvient à traverser l'avenue Trudaine en tirant vers la gare du Nord. La mairie du XVIIIe arrondissement est aux mains de la ligne. A trois heures, le drapeau tricolore flotte sur les buttes qu'on devait « raser » en cas de résistance.

Paris s'étonne de ne pas entendre le canon de Montmartre ; il aperçoit sur le versant dénudé les batteries qui n'ont pas été défendues, l'action s'étant surtout engagée sur le versant qui regarde Saint-Denis.

L'armée pourra, de Montmartre, atteindre Belleville et la Villette.

Cissey continue son mouvement, sur une ligne qui s'étend de la Seine aux remparts. A quatre heures, après avoir enlevé les barricades de l'église Saint-Pierre et de la barrière d'Enfer, l'armée occupe la mairie de Montrouge et le tiers du XIVe arrondissement.

Elle veut cerner le faubourg Saint-Germain et les ministères. Déjà dans l'avant-dernière nuit, la barricade des rues de Rennes et Vaugirard a été prise ; celle du Vieux-Colombier repousse d'abord les assaillants avec de l'artillerie, mais elle est bientôt tournée par des cavaliers vers la rue de Rennes. L'Hôtel de ville est bien près d'être enveloppé.

Une affiche de la Commune prescrit aux fédérés de brûler toute maison d'où partirait un coup de feu.

A partir de ce moment, c'est la guerre des barbares.

24 mai. — Clinchant s'avance par la rue Lafayette entre les boulevards. La terrasse des Tuileries et la barricade de la

Madeleine sont évacuées. La place Vendôme, attaquée à la fois par les rues de Castiglione et de la Paix, est abandonnée. L'Opéra est pris et les barricades de Châteaudun et des Martyrs emportées. La mairie Drouot est dégagée.

La Bourse est occupée par l'armée, arrivée par la rue du Quatre-Septembre.

Les IIe et IXe arrondissements sont pavoisés; les gardes nationaux anti-communeux, portant des brassards tricolores, forment leurs faisceaux.

Ordre de désarmement. Le commandant Poulizac est tué rue de Grammont; on apprend que le pétrole étreint les Tuileries de ses flammes lourdes et huileuses. La rue Royale, le quai d'Orsay, les Finances, la rue du Bac sont tout en feu.

Désormais la foule oubliera la délivrance pour songer à la vengeance. « — A mort! crie-t-elle, à mort les pétroliers!... » Elle se charge de dénoncer les coupables et les suspects et les livre aux soldats qui les fusillent sur place. On bouche avec de la terre, des planches, des pavés, les ouvertures des maisons.

Jusqu'au samedi, des nuées de flammèches énormes flottent dans une vapeur

rousse, pareilles à d'innombrables phalènes, au-dessus de la ville incendiée.

Les otages sont fusillés dans les prisons.

Voici le bref et cynique procès-verbal de l'exécution des six plus illustres, trouvé dans la mairie du XI[e] arrondissement, dernier refuge de la Commune :

COMITÉ DE SURETÉ GÉNÉRALE.

Aujourd'hui, 24 mai 1871, à huit heures du soir, les nommés DARBOY (Georges), Bonjean (Louis-Bernard), Ducoudray (Léon), Allard (Michel), Clerc (Alexis) et Deguerry (Gaspard), ont été EXECUTES à la prison de la Grande-Roquette.

Suit le cachet portant pour devise :

« Commune de Paris. Police municipale. Sûreté générale. Cabinet du chef. »

Ce cachet est à l'encre bleue, et il ne se trouve aucune signature au bas du procès-verbal; le nom qui manque est celui de Brideau. A-t-il reculé devant l'horreur ou devant le châtiment possible du forfait?

Au bas de la copie, qui nous a été remise, de ce procès-verbal désormais historique, se lit la mention suivante :

Pour copie conforme à l'original, qui nous a été représenté et a été collationné par nous.

Paris, en mairie, le 10 juin 1871.

Le maire du XIe arrondissement,
CH. RUINET.

Suit le cachet portant pour devise :

« République française. Ville de Paris. Mairie du XIe arrondissement. »

Les captifs sont aussi fusillés, s'ils ne préfèrent défendre les barricades. Les obus à pétrole, lancés des Buttes-Chaumont et du Père-Lachaise, mitraillent le centre de Paris. Aussi la voix publique réclame, dans sa soif de justice sauvage, les exécutions sommaires, et leur nombre s'augmente sans cesse.

La postérité se demandera comment des Français ont pu préparer et méditer cet immense crime, et elle frémira comme nous, en pensant à l'épouvantable cataclysme qui en eût été le résultat inévitable, si le temps n'avait pas manqué aux incendiaires, et si à quelques-uns — pour

l'honneur de l'humanité, il faut le croire, — la main n'eût tremblé et refusé un odieux service. Oui, il s'en est fallu de peu que Paris ne fût plus qu'un prodigieux amoncellement de pierres, de fer, de marbre, de trente lieues de circonférence, un monde de ruines, que l'Europe tout entière serait venue contempler avec la stupéfaction que l'on éprouve en face d'un forfait qui dépasse toutes les proportions humaines.

Quelle folie a donc pu hanter et pervertir la pensée de ces hommes ?

Nous en avons connu quelques-uns et jamais nous ne les avons soupçonnés capables d'un si effrayant délire. Leur énergie était indomptable, nous le savions, mais indomptable aussi était leur amour pour la patrie et pour la liberté. Par quelle maladie du cerveau ont-ils été travaillés pour en venir à incendier cette patrie, à étouffer cette liberté ? Il nous est impossible de le comprendre et de l'expliquer autrement que par la démence.

Quelques-uns mettent le feu aux maisons sur les côtés des barricades, pour empêcher les soldats de tourner l'obstacle ; mais le plus grand nombre incendie pour in-

cendier, dans une rage de représailles monstrueuses et insensées. Les monuments sont traités comme les otages. Nous avons vu de vieux insurgés de juin 1848 pleurer sur le déshonneur d'une pareille défense.

25 mai. — Clinchant a enlevé les barricades du pont Neuf jusqu'à Notre-Dame; Douay attaqué celle de Saint-Eustache; Vinoy dépassé le Louvre. Les canons de l'Hôtel de ville ont tonné toute la nuit. Carrefours, rues et ruelles sont défendus pied à pied.

Une vapeur rougeâtre plane sur Paris qui semble flamboyer dans toute son étendue. Les fédérés, en quittant l'Hôtel de ville, en ont allumé les quatre coins... Vinoy se prépare à aborder la Bastille.

D'autre part, le Panthéon a été pris la veille; l'armée a atteint la Bièvre, vers les fortifications.

Sept à huit mille fédérés occupent la Butte-aux-Cailles (65 mètres de hauteur). De là, ils battent Montrouge. L'armée a été arrêtée. Au lever du jour, des renforts arrivent; une batterie est installée derrière la gare de Sceaux et couvre la butte de ses feux. Dans l'après-midi, après un engage-

ment meurtrier, l'armée emporte la position.

La garnison des forts est isolée. Bicêtre et Ivry tombent au pouvoir du général du Barrail. Les fugitifs incendient les Gobelins. Les barricades des portes Saint-Denis et Saint-Martin sont prises, malgré le feu des Buttes-Chaumont.

Reste le Château-d'Eau, adossé à Belleville, dominant l'attaque avec ses sept avenues. Clinchant et Douay se rallient par les boulevards Magenta, Saint-Denis et Saint-Martin, la rue Turbigo et le Temple. Ladmirault s'avance vers la Chapelle et la Villette. Déjà le marché Saint-Martin est au pouvoir de l'armée, qui y trouve un grand nombre de pièces d'artillerie et de mitrailleuses.

Les canons, qui hérissent toutes les rues voisines, font pleuvoir une grêle de projectiles sur le Château-d'Eau, devenu l'acropole de l'état-major. La lutte ne cesse pas jusqu'au vendredi. Le théâtre Saint-Martin, les angles des rues Turbigo et Voltaire sont dévorés par les flammes, les pavés sont teints de sang, les maisons dévastées; les habitants du quartier gisent dans les caves, affamés, à demi morts,

pendant que grincent les mitrailleuses, que crépite la fusillade, que les blessés tombent avec des cris horribles, que tout un monde de combattants s'égorge à bout portant. Les incendiaires jettent une ruine fumante entre eux et l'armée : le Grenier d'abondance, près de la gare de l'Arsenal.

26 mai. — Peu à peu les fédérés reculent. Au matin, ils sont forcés d'abandonner les Magasins-Réunis et de se replier, par la barricade du boulevard Voltaire et du faubourg du Temple, dans la direction du canal Saint-Martin.

Cette barricade est construite avec de lourdes voitures de roulage, et offre aux assaillants, — comme celle du Panthéon, — un revêtement de matelas pillés dans la caserne voisine. Les fédérés sont dès lors refoulés aux buttes de l'Est.

Le maréchal Mac-Mahon, après avoir occupé la butte Montmartre, en avait fait le pivot de ses opérations. Il avait ensuite tracé des courbes concentriques partant des remparts pour aboutir à la butte. On a vu comment il était parvenu ainsi à acculer ses adversaires.

Cependant, Vinoy était entré en pre-

mière ligne. Pendant que Douay couvrait le IIIe arrondissement et occupait la lign des boulevards jusqu'à la Bastille, il re montait la Seine, pour atteindre la place du Trône et prendre en flanc les fédérés. Lacretelle occupe le Jardin des Plantes Bocher est au pont de Bercy, Liant au pont Napoléon. Une batterie établie à la gare d'Orléans tire sur les barricades de la rive droite. Vergé atteint la Bastille, Faron et Bruat abordent le faubourg Saint-Antoine. Les fédérés se sont fortifiés dans les gares de Lyon et de Vincennes. L'armée enlève la barricade du viaduc de Vincennes, au boulevard Mazas : les vaincus incendient la gare de Lyon.

Les avenues de la Bastille sont protégées par des barricades, dont la plus redoutable est celle qui relie les rues de Charenton, de la Roquette et du Faubourg-du-Temple. Les fédérés tirent de toutes les fenêtres : l'artillerie balaye la rue; l'infanterie fait le siége des maisons, et se répand dans le faubourg, Le Château-d'Eau a cédé : toute résistance est impossible. Le nombre des morts est incalculable. A la seule barricade de Charenton, on a compté plus de cent cadavres.

Vinoy est parvenu à la place du Trône, où se retrouve l'accumulation d'obstacles de la Bastille. Les barricades des boulevards Voltaire, Philippe-Auguste et Charonne sont prises dans la soirée, et le faubourg Saint-Antoine est occupé par l'armée qui va camper au pied du Père-Lachaise.

Des hauteurs du cimetière et des Buttes-Chaumont, les fédérés tirent sur le Temple, les grands boulevards, la rue de Rivoli et les Halles. Ajoutons que les obus à pétrole ont été à peu près inoffensifs de ce côté. Mais l'épouvante régnait partout; Montmartre ne cessait de tonner. Une petite brume enveloppait la ville d'un brouillard humide.

Soudain, le ciel se remplit d'une effrayante clarté: une immense fournaise vient d'être allumée à la Villette. Les docks en feu annoncent une nouvelle défaite des fédérés.

Ladmirault, en effet, vient de s'installer au revers des Buttes-Chaumont. L'armée, qui a débouché sur la place de la Rotonde par les rues Lafayette et la Chapelle, a pris les barricades de la gare de Strasbourg et de la rue d'Aubervilliers, et tourne la Rotonde surtout à gauche. Les fédérés, retranchés dans la Douane transformée en

bastion, sont forcés de lâcher prise et incendient les docks.

Pendant la nuit, — calme sur toute la ligne, sauf quelques fusillades isolées, — va se préparer le dernier assaut.

27 mai. — Les fédérés sont cernés par l'armée. Une pluie fine tombe par intervalles ; le ciel est gris ; pendant que la fusillade pétille, des nuages de fumée seuls décèlent les combattants blottis dans un labyrinthe de ruelles.

Au haut des buttes, les batteries apparaissent derrière une rampe en bois, braquées vers Montmartre. Sur le petit plateau quelques servants vont et viennent en manches de chemise. Un peu au-dessous, l'église de Belleville dresse ses deux flèches effilées. Plus bas encore, Ménilmontant, d'où émerge le clocher de Saint-Ambroise. A droite, un peu en retour, une masse verdoyante, le Père-Lachaise. Des projectiles partent sans cesse du pied d'un obélisque placé dans le champ des morts. Une pluie d'obus couvre les buttes.

Les fédérés sont échelonnés le long du canal vers la Roquette, et sur les boulevards Richard-Lenoir et de la Villette. Le corps

de Douay les pourchasse dans le faubourg du Temple, qui résiste avec rage.

La caserne du Château-d'Eau sert de cible à la barricade de la rue Fontaine-au-Roi; mais les troupes qui ont pris la barricade de la Grange-aux-Belles, atteignent l'hôpital Saint-Louis.

Clinchant attaque les barricades proches du canal, par la rue d'Angoulême, le boulevard du Prince-Eugène et l'extrémité du boulevard Richard-Lenoir.

Auprès de celle de la rue des Trois-Bornes, les fenêtres à meurtrières sont closes avec des moellons ou des matelas. Celle de la rue Saint-Sébastien a 60 mètres de long, avec fossés, redoutes et embrasures; des sacs de papier amoncelés la revêtent à l'extérieur. Les ailes sont soutenues par des amas de pavés dans les rues qui débouchent sur le canal couvert. L'armée tourne vers la Bastille, et réussit à prendre la forteresse entre deux feux. Les fédérés sont forcés de se retirer. Le sol est jonché de morts et de mourants. Partout des maisons effondrées, des caissons renversés, des chevaux éventrés, des armes brisées sur la terre humide de sang.

L'église de Belleville, vouée au pétrole,

les buttes et le Père-Lachaise reçoivent des milliers d'obus.

200 tonneaux de poudre et 400 de pétrole étaient accumulés sous la voûte du canal; les incendiaires ont été asphyxiés en voulant y mettre le feu. La mitraille incessante met le désordre dans les rangs des fédérés, qui se concentrent au bas de Belleville. La fusillade continue, furieuse, désespérée. Les troupes se donnent la main et rabattent les groupes épars.

Enfin, vers huit heures du soir, Vinoy s'empare du Père-Lachaise, pendant que Ladmirault occupe l'abattoir de la Villette, franchit le bassin et dépasse le marché aux bestiaux.

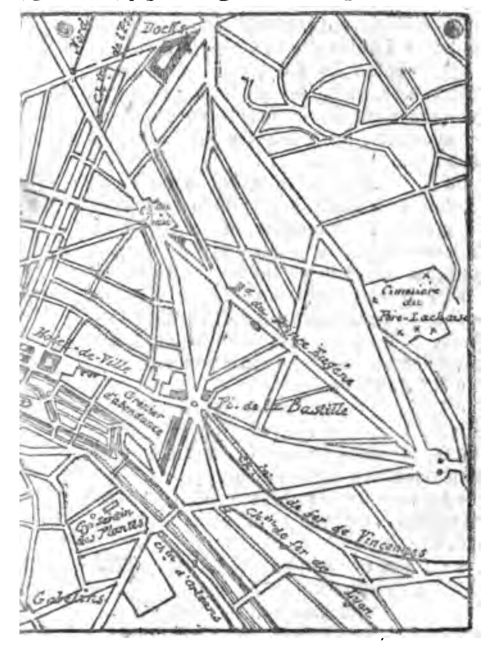
28 mai. — La nuit avait été terrible. L'armée assiégeait la Butte-Chaumont vers le chemin de fer de ceinture.

Au lever du jour, des lignards gardaient les batteries abandonnées et silencieuses. Belleville n'était plus qu'un véritable brasier, du fond duquel se dressaient çà et là de gigantesques langues de feu, et sur lequel planait la voix assourdissante des détonations d'artillerie et de mousqueterie mêlées.

QUARTIERS ET MON



UMENTS INCENDIÈS



Les fédérés sont immobilisés dans le faubourg du Temple et à l'extrémité de la rue d'Angoulême ; ils n'ont plus de canons. Deux pièces, installées sur le boulevard du Temple, visent sans cesse cette dernière rue.

Cependant, les massacres partiels continuent.

La fusillade se ralentit. A chaque feu de peloton, le « brutal » répond par un boulet, comme pour étouffer les derniers tressaillements de la guerre civile. Encore quelques coups de feu intermittents, isolés ; puis, à deux heures, un silence lugubre, le silence de la mort qui suit le râle de l'agonie. A cinq heures, Mac-Mahon faisait placarder une dépêche ainsi concue :

« Habitants de Paris,

« L'armée de la France est venue vous sauver. Paris est délivré. Nos soldats ont enlevé, à quatre heures, les dernières positions occupées par les insurgés.

« Aujourd'hui la lutte est terminée, l'ordre est rétabli, le travail et la sécurité vont renaître.

« Au quartier général, le 28 mai 1871.

« *Le maréchal de France,*

commandant en chef,

« Maréchal Mac-Mahon, duc de Magenta. »

Bientôt des convois de prisonniers descendirent de Belleville, aussitôt envahi par les curieux. 20,000 fédérés étaient aux mains de l'armée ; 10,000 étaient morts pendant la lutte. Les troupes régulières, grâce à de lentes et prudentes manœuvres, avaient été peu éprouvées, à part quelques engagements partiels.

Après avoir terminé cet aperçu, où nous avons essayé de montrer sous son vrai jour le mouvement illégal d'abord, écervelé ensuite, odieux enfin du 18 mars, et d'expliquer l'inertie des Parisiens tant calomniés, — nous avons éprouvé comme un remords de l'avoir fait ; cela, par un sentiment patriotique et non par peur de porter atteinte à la République. Car nous sommes bien loin de partager l'opinion des courtisans nés des hommes-sauveurs dits providentiels, de ces trembleurs qui vont répétant partout : « Les sectaires du 18 mars ont tué la République. »

Qu'a de commun la République avec le despotisme empanaché de la Commune ?

Les misérables ont prouvé la vérité de ce mot de Louis Blanc : « Il est quelque

chose de plus corrupteur encore que d'avoir été élevé pour commander aux autres, c'est d'être improvisé tel. » Ils n'ont tué que l'envers de la monarchie. La république ne flatte personne, ne complique pas l'amour du pays d'un tas de noms propres populaires ou maudits, ne s'installe point aux Tuileries, n'aime ni les galons ni les plumets, ne fait point de la police de tyrans, ne confisque les droits de personne, ne demande point l'argent des riches avec le sang des pauvres; elle est tolérante, sage, désintéressée; elle déteste les prétoriens; elle gouverne avec des hommes dévoués et intelligents, librement choisis par leurs égaux pour jouer, dans la société, le rôle que, dans l'organisme humain, la tête joue à l'égard du corps; si elle renverse Tarquin, ce n'est point pour lui souffler Lucrèce, mais pour la venger. La République, c'est la liberté et la justice couronnées. Il suffirait de la comprendre, pour qu'elle fût grande et belle, de la faire aimer au lieu de la faire craindre, de la faire puissante, sérieuse, digne, au lieu de la rendre ridicule, vaniteuse et mesquine...

Mais nous nous rappelions la galerie qui retraçait, à Chantilly, les victoires du grand

Condé. Un tableau fixait tout d'abord l'attention : c'était celui où la muse de l'Histoire déchirait les feuillets qui parlaient des combats livrés par le héros contre la patrie...

Et alors nous nous écriions : — Plût au ciel qu'on pût ainsi enlever des annales de notre pays les récits des derniers jours, et défendre, comme l'antiquité le fit pour Erostrate, de prononcer jusqu'au nom de ceux qui ont promené la torche parmi les monuments que tant de souvenirs rendaient sacrés comme des temples !...

Nous aurions voulu en ce moment anéantir cette page sinistre de notre histoire.

La réflexion nous a fait comprendre que si de pareils désastres frappaient l'esprit de consternation et de honte, ils contenaient une terrible leçon, et que nul n'avait le droit de les taire ou de les ignorer.

Comme le disait hier un écrivain éloquent, cette catastrophe exécrable aura seulement purifié la France en la foudroyant. Elle aura l'éclat d'un Jugement dernier, tranchant en deux parties la nation. D'un côté, quelles que soient d'ailleurs leurs opinions diverses et leurs préférences op-

posées, les élus de l'ordre, du devoir, de l'honnêteté, de la paix publique; de l'autre, les réprouvés du brigandage et de l'anarchie. La Commune a flétri la sédition, tué le complot, déshonoré la révolte. Elle a marqué d'avance de son stigmate infamant quiconque oserait, même de loin, rentrer dans ses voies.

Plein de foi dans le lendemain, nous répétons avec Dumas fils :

« Comme le commerçant probe, qui s'est vu mettre en faillite par l'incurie ou la mauvaise foi de son associé, il faut que la France vive de privations, qu'elle passe les nuits, qu'elle ne rie plus, qu'elle ne danse plus, qu'elle soit recueillie, modeste et patiente, que le père travaille, que la mère travaille, que les enfants travaillent, jusqu'à ce qu'elle ait reconquis l'honneur de la maison. Il faut que lorsqu'on entendra de par le monde le grand bruit régulier et continu que fera ce travail universel, à quiconque demandera : « Quel est ce bruit ? » chacun puisse répondre : « C'est la France qui se libère et se transforme ».

« Ayons ce courage pendant dix ans, et l'éternité est à nous !... »

Substituons un patriotisme plus large à l'étroit patriotisme des partis, et la France pourra entrevoir un avenir stable, au lieu d'un présent précaire. Nous pourrons alors du moins finir notre carrière avec la consolation que nos peines n'ont pas été perdues et que nos enfants jouiront d'un repos qui nous a toujours été refusé.

[8-16 juin 1871.]

En vente chez tous les libraires

HISTOIRE

DE LA

RÉVOLUTION DE 1870-71

Chute de l'empire.—La Guerre.

Le gouvernement du 4 septembre.

La Commune.

Le gouvernement de M. Thiers.

PAR JULES CLARETIE

Illustré de Portraits, Vues, Plans, Cartes, etc.

Cet ouvrage se composera de 100 livraisons à 10 centimes.

Il paraît 2 livraisons par semaine.

Typ. de Rouge et Comp., r. du Four-St-Germ., 43





